

SOMMAIRE

-  Synthèse du rapport d'activité
-  RGA
-  Organisation des filières et relations commerciales
-  Dynamique réseau et formation
-  Communication
-  Environnement
-  Europe et international
-  Productions animales
-  Productions végétales
-  Foncier agricole
-  Gestion de l'activité agricole
-  Territoires
-  Signes de qualité
-  Partenariats - Terres innovantes
-  Affaires publiques
-  Innovation
-  JA MAG

Synthèse du Rapport d'activité

I. Le Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA) : pilier de l'action JA en France, en Europe et dans le monde

Le RGA au cœur de l'action de JA en France

JA est l'acteur incontournable du RGA dans le paysage agricole et le prouve une nouvelle fois par son action sur le dossier tout au long de l'année à travers une forte mobilisation de l'équipe sur l'installation, la transmission, la formation et la promotion du métier. JA œuvre pour répondre au défi démographique sans précédent (d'après le dernier recensement agricole de 2020 la part des exploitants ayant 60 ans ou plus est de 25,4% soit +5,4% par rapport à 2010). Pour répondre à l'enjeu JA se fixe un objectif de 10 000 installations aidées par an d'ici 2027.

La transmission des exploitations agricoles est le « parent pauvre » des politiques publiques sur le RGA : En 2021 et en 2022 JA a mené un important travail sur le sujet et est aujourd'hui en mesure de proposer des mesures concrètes au gouvernement. Ces mesures sont détaillées dans un livre blanc dédié qui développe 4 axes de travail : (1) l'accompagnement des cédants, (2) l'entreprise agricole au cœur des relations cédants repreneur, (3) l'environnement fiscal et social et (4) les moyens de productions. Ces propositions sont le fruit de rencontres nombreuses avec les parties prenantes de la transmission des exploitations agricoles. Elles sont aussi le fruit de groupes de travail avec le réseau. Jeunes Agriculteurs entame désormais un travail de présentation et de partage auprès de ses partenaires, dont l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture de France. Cette dernière a accueilli favorablement notre travail et s'engage désormais à approfondir à nos côtés les axes de travail identifiés. La transmission agricole doit faire partie des sujets législatifs du prochain quinquennat en matière d'agriculture.



Demain Je Serai Paysan (DJSP), l'année de la consécration : Lancé en début de mandat, le plan de revitalisation de l'activité de promotion métier a abouti avec une refonte de DJSP et la création de l'association Demain Je Serai Paysan. Dans la foulée, l'association a reçu le haut patronage de différents ministères. Le lancement officiel de l'association a été un véritable succès lors du Salon International de l'agriculture (SIA) 2022.

Les grands rendez-vous RGA de l'année : Avec plus de 110 participants, la traditionnelle Session RGA a fait son grand retour à Millau (Aveyron) après 1 an d'absence. La formation des équipes était au cœur des travaux. En parallèle JA a également tenu tout au long de l'année des groupes RGA et AIR pour traiter les dossiers de fond.

Mise en œuvre du rapport d'orientation 2020 : Un travail sur le PAFIT a été mené avec l'ensemble des régions lors de notre tournée RGA, permettant ainsi d'établir une proposition commune et de poursuivre le lobbying auprès des différentes parties prenantes qui gravitent autour de l'installation. JA se réapproprie aussi le dossier de la formation initiale. La dynamique doit être renforcée pour que le réseau JA et ses partenaires puissent enfin porter une voix professionnelle unie et forte.

Porter la voix de JA sur le RGA hors de nos frontières :

Le RGA est un enjeu crucial pour la France tant en termes de rayonnement en Europe et à l'international qu'en termes de souveraineté alimentaire.

Au niveau européen, l'année 2021 est marquée par l'adoption des règlements PAC et la transmission du plan stratégique national (PSN) français à la commission européenne fin 2021. JA a travaillé pour l'inscription dans le règlement PSN d'un budget minimum obligatoire dédié à l'installation des jeunes agriculteurs. En 2022 nous sommes entrés dans la phase d'examen des PSN par la commission européenne et la préparation de la mise en œuvre de la PAC afin d'être prêt au 1er janvier 2023. JA a œuvré pour consacrer un budget conséquent aux jeunes agriculteurs, à hauteur de plus de 3% des aides directes, réparti sur les deux piliers de la Pac. Le PSN français introduisant la régionalisation de la DJA, JA a travaillé avec Régions de France pour trouver des accords, notamment sur la définition du jeune agriculteur. A noter une déception toutefois dans le PSN français concernant la définition de l'agriculteur actif qui, malgré des avancées, ne répond pas aux attentes de JA.

Au niveau international, au-delà des négociations commerciales bilatérales qui se poursuivent dans une opacité totale et contre lesquelles nous luttons afin de préserver notre souveraineté alimentaire, JA a poursuivi ses actions en accompagnant la PAFO (Pan-African Farmers Organization) dans l'organisation du prochain SIJA (Sommet international des jeunes agriculteurs) qui doit avoir lieu au Rwanda et en se rendant au Burkina Faso à la rencontre de jeunes agriculteurs de ce pays.

II. Le revenu des agriculteurs : une nécessité pour le RGA

Ce contexte de crises, d'abord le Covid puis la guerre en Ukraine, a démontré la capacité de l'agriculture et l'ensemble des filières à résister et à préserver la continuité dans la chaîne alimentaire.

Négociations commerciales et Egalim 2 : Après un début d'année 2021 marqué par la crise Covid et des négociations commerciales annuelles tendues avec des demandes de déflation renouvelées de la part des distributeurs, la deuxième partie d'année 2021 a été marquée par le renforcement des EGA avec la promulgation le 19 octobre 2021 de la proposition de loi Egalim 2 portée par le député Grégory Besson-Moreau. Cette loi rend la contractualisation pluriannuelle obligatoire et renforce la transparence sur les prix payés aux producteurs. Les négociations commerciales 2022, se sont elles aussi déroulées dans un contexte particulier marqué cette fois par l'inflation. Bien que les hausses soient passées elles demeurent insuffisantes eu égard au contexte inflationniste. La loi EGAlim 2 a néanmoins permis de protéger le coût de la matière première agricole.

Gestion des risques : l'aboutissement de la réforme : Les crises n'arrêtent pas le changement climatique. Le gel printanier historique de 2021 a néanmoins permis d'aboutir en matière de réforme de la gestion des risques climatiques. Cette réforme, attendue de longue date par JA, permet de redonner de la lisibilité aux outils d'indemnisation des risques climatiques. Ce système à trois étages articule responsabilité de l'agriculteur, responsabilité de l'assureur et responsabilité de l'Etat. Il est également important de noter que le PSN français maintient et accentue son soutien aux outils de gestion des risques.

Carbone : vers une valorisation financière des pratiques vertueuses : JA travaille avec les acteurs du monde agricole pour valoriser les pratiques vertueuses pour le stockage du carbone et structurer les démarches innovantes autour du carbone en agriculture. JA a œuvré pour la création et le déploiement des bons Diagnostic Carbone dans le cadre du plan de relance. JA a également rejoint le conseil d'administration de France Carbon Agri Association et participe activement au travail de restructuration de cette organisation en structure commerciale.

III. Renforcement de la dynamique réseau, de l'appui au réseau et de la formation

La formation : le gage d'une montée en compétences du réseau :

Le contexte sanitaire moins contraignant en 2021 nous a permis une reprise partielle de l'activité JA. La relance de la dynamique du réseau et des adhésions a donc été l'objectif principal.



Plus de 180 participants réunis à Angers à l'Université d'Hiver (UH) 2021 : L'UH a été marqué par des retrouvailles post-COVID et des séquences de travail riches et constructives : sessions de formations (lobbying et media-training) et travail sur la recherche d'adhérents et le renouvellement d'équipe. La relance syndicale était la thématique centrale de l'UH. Les participants ont dégagé des ateliers un plan d'action concret en 5 axes.

Formations : En continuité de l'action engagée en 2020, l'organisme de formation (OF) a obtenu la certification Qualiopi fin 2021. L'objectif de l'OF est de pouvoir accompagner la montée en compétences des élus et salariés du réseau JA tout au long de leur carrière.

Renforcement de la dynamique réseau et de l'appui quotidien

Poursuite du déploiement du Projet Identité de Jeunes Agriculteurs (PIJA) : Depuis sa validation, les efforts se concentrent sur le déploiement de cette méthode à la réalisation de projets de mandature dans le réseau. Le déploiement du PIJA, partiel sur la mandature 2020-2022, sera reconduit pour la mise en place des mandatures 2022-2024. Dans la lignée du PIJA et du projet de mandature nationale 2020-2022, une ambition forte a été portée sur la mise en place d'une réelle stratégie de campagne d'adhésions. Des outils ont été construits et proposés lors de l'UH 2021 afin de munir le réseau de moyens de communication efficaces.

Améliorer la dynamique d'adhésion : Le constat a été fait que l'outil Aboweb est indispensable au JA Mag mais peu efficace sur la gestion de la base de données adhérents. La solution Yapla (outil de gestion des adhérents du milieu associatif) a été refusé pour permettre la gestion de données adhérents au sein du réseau tout en conservant le lien avec la gestion des abonnements JA Mag au niveau national. Pour atteindre l'objectif de 100 % des adhérents renseignés dans Yapla pour 2023, un accompagnement renforcé du réseau sera mis en place sur l'année 2022 pour accompagner les structures dans la prise en main de l'outil.

Web' Anim : Issue de la conversion du Séminaire National des Animateurs en version dématérialisée en raison du Covid, la plateforme Web'anim est pérennisée sur le long-terme. Cette plateforme web, qui propose aux collaborateurs des contenus pédagogiques pour assurer leur montée en compétences tout au long de l'année en proposant des formations courtes, des webinaires et du contenu en libre-service, à vocation à être ouverte au public "élus" avec des thématiques spécifiques.

Plus largement, de nombreuses actions sont mises en place tout au long de l'année pour faciliter le lien entre échelons, répondre aux sollicitations et accompagner le réseau au quotidien.

IV. JA partenaire et interlocuteur incontournable de la société

JA acteur des Affaires publiques

Cette année 2021 a été rythmée par un agenda politique chargé et la clôture des derniers chantiers législatifs.

Le projet de loi climat et résilience : Adoptée en 2021, la loi Climat et Résilience a suscité une implication des équipes et du réseau. JA s'est associé à ses partenaires du monde agricole pour formuler des propositions pour la réussite et l'amélioration de ce projet de loi en faveur d'une transition agroécologique respectueuse de ceux qui la font via une tribune commune dans la presse et de propositions concrètes.

Accès au foncier : Faute de grande loi foncière, la question de l'accès au foncier a finalement été traitée dans le cadre de la proposition de loi du député Jean-Bernard Sempastous visant à réguler l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires. Un mécanisme d'autorisation préalable des opérations sociétaires est ainsi créé. Fortement engagé dans la construction de ce dispositif, JA s'est félicité de l'accord trouvé en Commission Mixte Paritaire le 2 décembre 2021. Néanmoins le travail ne doit s'arrêter là et nous sommes toujours dans l'attente d'une véritable réforme.

Egalim 2 : JA a été moteur dans le renforcement des EGA et salue l'adoption de la proposition de loi du député Grégory Besson-Moreau. Cette loi corrige certaines limites de la loi EGA.

Réforme de la gestion des risques : Après avoir participé activement aux travaux menés dans le cadre du Varenne de l'eau, nous avons obtenu des engagements du président de la République lors de l'annonce officielle du dispositif à l'occasion des Terres de Jim, le 10 septembre 2021. Cela s'est concrétisé par l'adoption d'un projet de loi début 2022. JA a accompagné le travail des parlementaires et du Gouvernement jusqu'au bout. Le système adopté in fine correspond à nos préconisations : équilibré, ambitieux et incitatif.

Elections : L'année 2021 et ce début d'année 2022 étaient également marqués par des échéances électorales. Le réseau JA s'est mobilisé pour les élections régionales et départementales avec des enjeux prégnants nous concernant sur la ruralité et l'installation. Dès 2021, JA a également mis des propositions précises à disposition des équipes des candidats à l'élection présidentielle de 2022. Des auditions des candidats ont été menées et un manifeste publié en janvier 2022 a été remis aux candidats, en particulier lors du SIA. Le SIA a également été l'occasion de proposer aux candidats de signer une charte en 5 axes. On note que la grande majorité des candidats proposait des mesures de plus ou moins grande ampleur pour favoriser le renouvellement des générations par l'installation et la transmission.

Renforcement de la communication

Le congrès 2021 a été reporté à 2022 et remplacé par une Assemblée générale à distance. JA a pu lors du second semestre 2021 reprendre son activité d'événementiel. La crise Covid n'a pas pour autant ralenti la communication de JA auprès du grand public.



Première visite présidentielle sur les Terres de Jim : La 7ème édition des Terres de Jim a débuté avec un coup de projecteur inouï sur l'événement avec la venue du président de la République, Emmanuel Macron, accompagné du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il s'agit là de la première visite présidentielle depuis la création de la marque en 2014. Cette édition a également su s'adapter au contexte Covid et a réussi à attirer près de 46 000 visiteurs !

SIA 2022 : Le SIA 2022 avait pour thématique « L'agriculture : notre quotidien, votre avenir ! ». Pour ce salon des retrouvailles à tous les niveaux, JA était présent pour échanger avec le réseau, les politiques, les acteurs économiques et le grand public. Toutes les régions JA sont venues proposer des animations, rencontrer leurs responsables politiques et faire rayonner les Toqués de l'Agriculture. La charte pour l'élection présidentielle a été signée par l'ensemble des candidats avec qui nous avons échangé (soit 6 candidats sur 11). Deux lancements ont marqué par la qualité des invités, à savoir le lancement de l'association Demain Je Serai Paysan et le lancement du livre blanc sur l'innovation de Terres Innovantes. La soirée de lancement du concours Graines d'agriculteurs a été un succès. JA a été visible dans les médias, avec une présence médiatique équivalente à celle de l'année 2020.

Les campagnes de communication : Comme chaque année, nous avons communiqué lors de la semaine du foncier et de la semaine sur le RGA. En plus du partage de vidéos et d'infographies sur les réseaux sociaux, une mobilisation dans Paris a eu lieu, sur le parvis de la Gare Saint Lazare, et dans plusieurs régions. La semaine RGA a quant à elle capitalisé sur les vidéos des régions de l'année passée. Six thèmes étaient déclinés en vidéos infographiques. Pour la première fois JA a également lancé une campagne sur la prédatation. L'objectif était de sensibiliser le grand public à la réalité de la présence du loup sur le territoire. Elle a pris la forme d'une tribune publiée par les membres du CAF Loup, que JA a décliné en visuels.

Manger Français : Dans le cadre de notre stratégie annuelle sur la valorisation du manger français, nous avons continué à diffuser des supports pédagogiques et valorisants sur les grands temps de la consommation alimentaire. Plusieurs campagnes ont été réalisées (durant l'été, à Noël, et de façon ponctuelle, comme à Pâques par exemple).

Colloque Souveraineté alimentaire : Organisé par le Conseil de l'Agriculture Française et relayé avec le #PourUneSouverainetéAlimentaire, cet événement avec l'intervention du Président de la République a permis d'accroître fortement notre visibilité.

JA Mag : vitesse de croisière pour la nouvelle formule

Le magazine des JA renforce sa notoriété avec de nouveaux partenariats et une présence accrue sur les réseaux sociaux, tout en continuant de valoriser sa nouvelle offre (bimestriel 88 pages + site internet). Le JA Mag a également opté depuis janvier 2022 pour une réinternalisation du volet publicité. L'ambition est de développer de nouveaux partenariats en attirant en parallèle de nouveaux annonceurs.

Terres Innovantes, le fonds de dotation de JA

Terres innovantes a fêté son cinquième anniversaire avec une ambition grandissante et toujours autant de projets :

Saison 2 de la web-série « Et En Vrai ? » : Cette deuxième saison lancée en novembre 2021 montre qu'au-delà de produire pour nourrir, les agriculteurs, les jeunes en particulier, rendent de nombreux services à la communauté, qu'ils sont engagés et qu'ils mettent en place ou participent activement à des initiatives pour resserrer les liens avec la société.

Concours Graines d'Agriculteurs : le concours se poursuit en 2022. La douzième édition est consacrée à la préservation des ressources naturelles sur quatre volets : la gestion de l'eau, la gestion de l'air, la gestion des sols et la gestion de la biodiversité.

Livre blanc sur l'innovation en agriculture : En collaboration avec ses mécènes fondateurs, Terres Innovantes a initié la réflexion autour d'un livre blanc sur l'innovation en agriculture. Ce document reflète une vision commune de l'innovation et intègre une dimension prospective des enjeux en question. Il a été présenté lors du SIA 2022, lors d'un colloque dédié, organisé sur le stand de l'INRAE.



Les Toqués de l'Agriculture : Enfin, en raison du Covid, l'événement majeur de cette année, Les Toqués de l'Agriculture, a dû être reporté à 2022. L'événement se concrétise finalement du 29 avril au 1er mai 2022. L'événement des Toqués de l'Agriculture est organisé par Terres Innovantes en lien avec le réseau JA (national et régions) et en partenariat avec le Tour des Terroirs. A la rencontre des parisiens, les régions JA assureront l'animation de leurs stands durant les 3 jours de l'événement.



Contexte

Cette année a été charnière avec un retour à la normale des échanges de travail. Des changements forts ont été opérés en ce qui concerne la nouvelle PAC avec un transfert de la politique après des conseils régionaux. Nos structures régionales deviennent désormais les acteurs principaux de la mise en place de l'accompagnement financier à l'installation de demain.

Notre action

Promotion métier

L'association Demain Je Serai Paysan enfin créée

En début de mandat, un plan de revitalisation de notre activité de promotion métier avait été présenté. Il portait un projet de réforme de la marque DJSP.

Depuis, de nombreuses actions ont été effectuées avec d'abord la création de l'association Demain Je Serai Paysan. Dans la foulée, l'association a reçu le haut patronage de différents ministères : de l'agriculture et de l'alimentation, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du travail, de l'emploi et de l'insertion. Le lancement officiel de l'association a été un véritable succès lors du SIA 2022 en présence des ministres Jean-Michel Blanquer et Julien De Normandie ainsi que l'ensemble de nos partenaires.

L'association compte déjà 5 nouveaux membres, avec l'arrivée de Miimosa, IGP pays d'oc, la Coopération Agricole, Pink Lady et Danone. Leur arrivée permet d'ores et déjà de renforcer notre activité de promotion métier avec notamment le soutien du journal « le p'tit agri ».

Enfin, comme l'appel à projet 2021 a été un succès, 2022 sera également marqué par un nouvel appel à projet de 25 000 euros pour venir enrichir la boîte à outil DJSP.





Campagne de communication « Les entrepreneurs du vivant »

La session RGA 2020 au grand Bornand avait porté de grandes ambitions sur la promotion des métiers et notamment sur la création d'une campagne de pub à destination du grand public pour attirer vers les métiers de l'agriculture et de l'alimentation.

Dans le cadre du Plan de Relance et sur notre initiative, le ministère de l'Agriculture alloue un budget de 10 millions d'euros pour une campagne de promotion du métier d'agriculteur. Pour cela, Jeunes Agriculteurs a été pleinement mobilisé pour participer à sa création et pour proposer différents profils d'agriculteurs.

Semaine RGA 2022

Le format de la semaine RGA 2021 avait été une vraie réussite. Il est donc proposé en 2022 de capitaliser sur la synergie de la semaine RGA 2021 avec plusieurs objectifs : (1) Augmenter la capacité de production en régions / département et (2) L'augmentation des sollicitations liées à la presse.

Cette campagne a été réalisée sur deux réseaux sociaux :

- sur Twitter pour toucher les institutionnels avec notamment la création d'infographies sur différents thèmes (tâches diversifiées, nourrir, high tech/innovation, dynamique des territoires, collectif, être son propre patron, métiers qui ont du sens)
- sur Facebook avec la réalisation d'une vidéo par région dans un format Konbini.

Un concours de la meilleure vidéo a été réalisée lors de la session RGA, avec un jury d'expert : nous félicitons la région Grand-Est pour sa très belle vidéo riche de sens.

Formation initiale

Vers la défense d'une voix commune de la profession

Comme défini dans son rapport d'orientation 2020 et voté par le congrès, Jeunes Agriculteurs se réapproprie le dossier de la formation initiale. Cette année a été importante pour cette organisation entre les acteurs nationaux de la formation initiale mais également notre réseau. Cette nouvelle dynamique se doit d'être renforcée pour que le réseau Jeunes Agriculteurs et ses partenaires puissent enfin porter une voix professionnelle unie et forte.

Installation

Thèse de doctorat en sociologie sur la diversification des dispositifs de soutien à l'installation

La programmation 10 (2021-2022) de la Gestion prévisionnelle de l'emploi est l'occasion pour les Jeunes Agriculteurs de poursuivre et d'achever le travail doctoral entamé et bien avancé dans les programmations 8 (2017-2018) et 9 (2019-2020). L'enquête exploratoire conduite en 2019 dans les 4 régions initiales (Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne, Hauts de France, Occitanie) nous a permis d'identifier 10 dispositifs sur lesquels une enquête approfondie apporterait une compréhension fine des enjeux qui bouleversent aujourd'hui le paysage de l'aide et de l'accompagnement à l'installation en agriculture. L'année 2021 aura été consacrée quasi exclusivement à un travail d'enquête qualitative auprès de 110 personnes et aux premières analyses. Les trois premiers trimestres de l'année 2022 seront quant à eux dédiés à la rédaction du manuscrit de thèse qui répondra à la question : en quoi les transformations des contextes économiques, politiques et environnementaux et l'évolution des profils des porteurs de projet conduisent à la mise en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement d'insertion professionnelle dans les mondes agricoles ? Nous avons cherché à comprendre à travers cette étude des dispositifs comment la problématique du renouvellement des générations est saisie à l'échelle des territoires par les initiateurs de ces nouveaux dispositifs. L'entrée par la monographie de dispositif est pertinente pour approcher la complexité, car elle permet de mieux approcher ce qui sous-tend l'émergence de nouveaux dispositifs et parfois même leur intégration dans l'action publique territoriale. L'étude est ciblée autour de quatre grandes filières que sont le maraîchage, l'élevage bovin lait, la viticulture et la polyculture-élevage.

La création de l'accompagnement humain de demain : le PAFIT

Suite au travail avec l'ensemble des régions lors de notre tournée RGA cette année 2021, une proposition commune a été définie. Le travail est encore long. Le lobbying auprès des différentes parties prenantes de l'installation a été fait tout au long de l'année. La défense de nos propositions est un travail de longue haleine.

Régionalisation de la PAC et du PSN

La régionalisation des aides à l'installation se poursuit et se dessine avec notamment l'écriture du Plan Stratégique National. Concernant l'installation, les négociations ont été rudes avec notamment la volonté de Régions de France de supprimer le niveau de diplôme pour l'accès aux aides à l'installation. Après de nombreuses discussions, le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation a décidé de maintenir le niveau de formation (diplôme agricole de niveau 4). Cependant, l'accès sera élargi car l'expérience professionnelle pourra prévaloir sur un niveau de diplôme. Le travail reste à faire en région dorénavant pour assurer la professionnalisation des porteurs de projet. Concernant les budgets et les outils, nous aurons désormais 1.5% du budget de la PAC qui sera alloué au premier pilier pour l'aide complémentaire au revenu. Cette aide sera désormais distribuée à l'actif, une véritable victoire pour notre syndicat. Les régions devront également dépenser 1.5% du budget de la PAC à travers deux outils, les aides à l'installation et les investissements bonifiés. Jeunes Agriculteurs s'est fortement mobilisés pour être invité à la table des négociations et notamment avec quelques régions qui n'avaient pas un goût prononcé pour la consultation de la profession.

Déchéances

Cette année encore, Jeunes Agriculteurs s'est rendu à toutes les commissions ASP afin de défendre les dossiers des jeunes installés faisant l'objet d'une déchéance de DJA. Un travail de fond a été mené pour porter à connaissance du réseau le mécanisme de contrôle et les voix de recours possibles ainsi que les leviers d'actions potentiels de chaque structure. L'implication de JA à l'ASP cette année a été critique pour éviter et diminuer un grand nombre de déchéances.

La transmission : un nouveau souffle

Aujourd'hui, la transmission reste le « parent pauvre » des politiques publiques sur le RGA alors qu'elle est l'enjeu majeur des prochaines années dans le secteur agricole. Lors de la rencontre de JA avec le président de la République en février 2021 un groupe de travail transmission a été annoncé. Malheureusement rien n'a suivi. En parallèle nous avons pu mener une étude prospective auprès de nombreuses organisations agricoles afin d'identifier des leviers d'actions sur la transmission. Aujourd'hui, nous avons des propositions qui demanderaient une vraie volonté des autorités publiques, si JA ne se mobilise pas sur le sujet, rien ne se passera. Pour cela, Jeunes Agriculteurs a travaillé son livre Blanc transmission qui développe 4 axes de travail : (1) l'accompagnement des cédants, (2) l'entreprise agricole au cœur des relations cédants repreneur, (3) l'environnement fiscal et social et (4) les moyens de productions.



Organisation

Session RGA : la force de la formation

Avec plus de 110 participants, la traditionnelle Session Renouvellement des Générations en Agriculture a fait son grand retour et s'est déroulée après 1 an d'absence, à Millau en Aveyron. En cette année de renouvellement des équipes, la formation a été le cœur des travaux. Chaque élu et collaborateur a pu se former au lobbying, à la négociation ou au travail en équipe qui sont des compétences clefs pour la défense du RGA.

Groupe RGA et AIR :

Fort d'élus et de collaborateurs motivés, les groupes RGA et AIR se sont rassemblés de nombreuses fois pour traiter les différents dossiers de fond. Que ce soit en réunion physique ou en visio, l'échelon national a pu s'appuyer sur un groupe RGA vigoureux et constant.

Perspectives

Labélisations

Le dispositif à l'installation, tel qu'il existe aujourd'hui, répond à des labélisations pour la gestion des Points Accueil Installation, les Centres d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisé et des stages 21h. Cette labélisation prend fin à la fin de l'année et devra être renouvelée pour le 1er janvier 2023. Jeunes Agriculteurs s'emploie à travailler à la mise en place d'éléments issus de la proposition PAFIT faite avec notre réseau.

DJA

Les négociations en région se poursuivent et le lien avec l'accompagnement humain, les CDOA et le plan d'entreprise reste à discuter. Pour cela nous aurons besoin d'une pleine mobilisation du réseau jeunes Agriculteurs. La structure nationale fera tout son possible pour faciliter les échanges entre régions et apporter son soutien là où ce sera nécessaire.

Organisation des filières et relations commerciales



Contexte

Après une année 2021 exceptionnelle en tous points du fait de la crise de la Covid-19, les négociations commerciales annuelles de 2021 ont été marquées par des tensions fortes et des demandes de déflation renouvelées de la part de la distribution. A nouveau, les hausses des coûts de production subies par les agriculteurs n'étaient pas prises en considération, et le revenu des agriculteurs est ainsi resté la variable d'ajustement de la répartition de la valeur.

Cependant en deuxième partie d'année 2021, après un travail porté notamment par le député Grégory Besson-Moreau, le renforcement de l'application des EGA est voté et promulgué le 19 octobre 2021 à travers la loi EGAlim 2. Jeunes Agriculteurs s'est d'ailleurs largement mobilisé au cours de ce processus législatif. Cette loi rend ainsi la contractualisation pluriannuelle obligatoire, afin de donner de la visibilité aux éleveurs sur plusieurs années. Elle renforce la transparence, entre industriels et distributeurs, sur les prix payés aux producteurs, désormais rendu non négociables. Enfin, parmi ses mesures principales, elle renforce également la médiation en lui adjointant un comité de règlement des différends commerciaux agricoles.

Les négociations commerciales 2022, se sont elles aussi déroulées dans un contexte particulier marqué par l'inflation. Néanmoins bien que les hausses passées demeurent suffisantes eu égard au contexte inflationniste on note que la loi EGAlim 2 a permis de protéger le coût de la matière première agricole.

Sur cette année 2021-2022, la montée des coûts de production, amplifiée par l'éclatement d'une guerre sur le sol européen, a également eu des impacts importants sur les filières.

Dans ce contexte la situation est extrêmement délicate pour de très nombreux agriculteurs, qui ont eu l'occasion de l'exprimer lors de plusieurs mobilisations, à l'appel de Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA. Sans revenu juste payé aux producteurs, c'est l'économie de filières entières qui est en péril, alors même que notre pays s'est fixé l'objectif de renforcer sa « souveraineté alimentaire ».



Notre action

La loi « Egalim 2 » : Un travail largement influencé par Jeunes Agriculteurs et dont la mise en application doit être assurée



Jeunes Agriculteurs a été une force de pression et de proposition majeure et écoutée, en demandant une révision de la loi EGA et un renforcement de la contractualisation, de la transparence, de la médiation et des indicateurs de coûts de production.

C'est avant et au cours de l'examen de la proposition de loi du député Grégory Besson-Moreau que le lobbying de Jeunes Agriculteurs a été le plus intense. La promulgation de cette loi EGAlim 2, le 19 octobre 2021 est une victoire pour l'ensemble de la profession agricole. Elle reprend trois grandes propositions portées par Jeunes Agriculteurs : une contractualisation pluriannuelle, plus de transparence et le renforcement de la médiation. Le renforcement des indicateurs des coûts de production, par leur accès, leur publication et leur inscription dans le contrat est également une victoire.

Sur le terrain, la loi est entrée en application au 1er janvier 2022 pour les filières viande bovine, porc charcutier castré et lait de vache et de chèvre. Les coopératives doivent également mettre à jour leurs statuts ou règlements intérieurs pour prévoir des effets similaires à EGAlim 2. Les négociations commerciales qui se sont clôturées le 1er mars 2022 ont dû tenir compte des coûts de production agricole, engendrant alors en moyenne 3% à 5% de hausse tarifaire, après plusieurs années consécutives de déflation. Dans un contexte de flambée des charges, ces hausses n'étaient pas suffisantes au regard des demandes moyennes évaluées à +7%, mais elles sont néanmoins encourageantes sur les premiers effets de la loi.

Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour communiquer et diffuser les dispositions de la loi afin que l'ensemble du réseau puisse prendre en main la contractualisation.

En ce début d'année 2022, marqué par le contexte géopolitique inédit, le ministre de l'Agriculture et la ministre déléguée à l'Industrie, ont rouvert les négociations commerciales afin de mobiliser l'ensemble des industriels et distributeurs face à la hausse des coûts de production. Une charte d'engagement, spécifique aux conséquences de la guerre en Ukraine a été signée par l'ensemble des fournisseurs et enseignes de la grande distribution. Cette charte prévoit notamment la renégociation des contrats et un moratoire sur les pénalités logistiques, pour les entreprises particulièrement touchées par les conséquences du conflit.

Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer

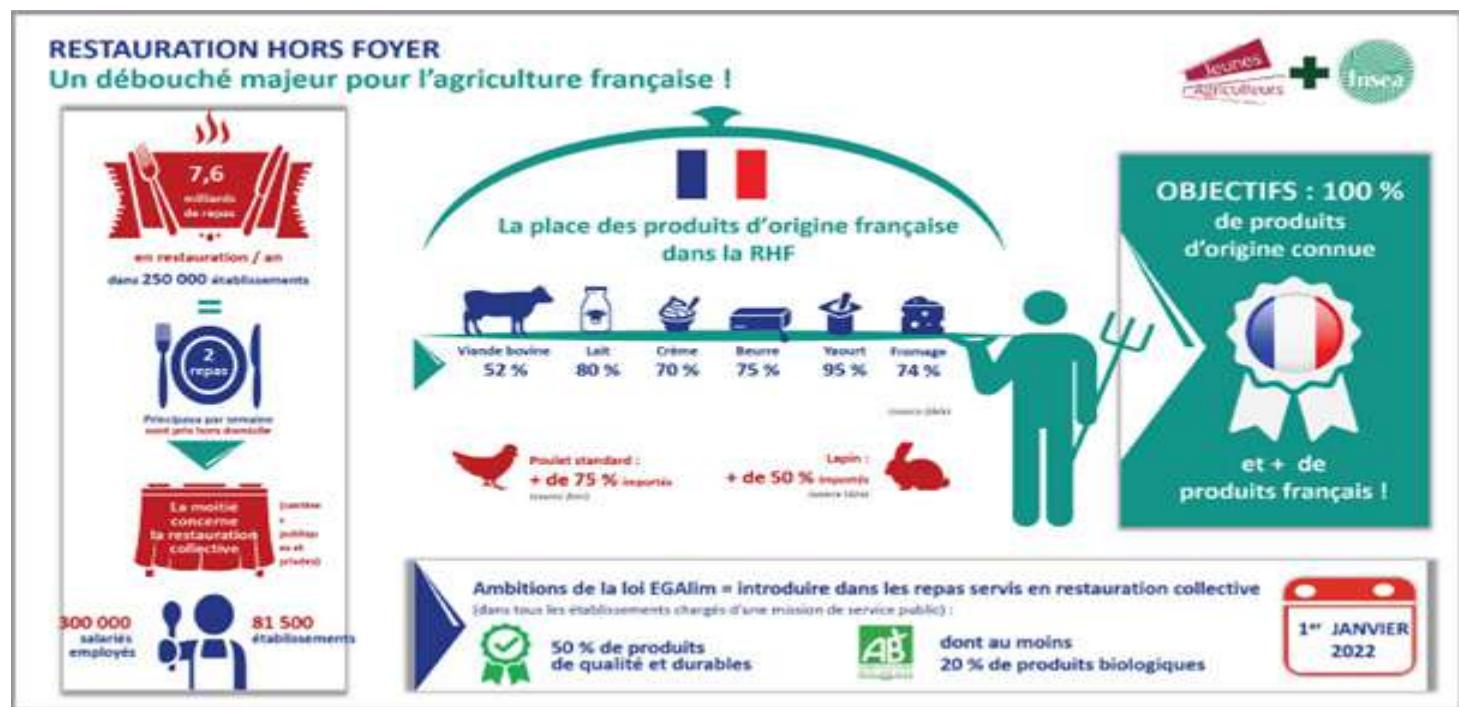
Alors que nos concitoyens sont de plus en plus exigeants vis-à-vis des standards de qualité et de traçabilité de leur alimentation, les producteurs français continuent de se battre à armes inégales contre des produits aux origines diverses, de moindre qualité. La décision du Conseil d'Etat, qui a annulé l'obligation d'indication d'origine sur les produits laitiers, a encore amoindri les outils dont disposent les agriculteurs pour valoriser leur production, et les consommateurs pour connaître l'origine de leur alimentation.

Sur une note plus positive, au niveau national, la loi Egalim 2 prévoit désormais l'interdiction de l'utilisation du drapeau ou de la carte de France sur les produits dont les ingrédients primaires ne sont pas français. Fin janvier 2022 est également paru un décret obligeant la restauration hors domicile à indiquer aux consommateurs l'origine des viandes de volailles, porcs et moutons qu'ils mettent à leurs menus, comme ils le faisaient déjà pour la viande de bœuf. Ces deux mesures, demandées par Jeunes Agriculteurs, sont très encourageantes pour la transparence et la promotion de l'origine France. Elles sont maintenant à traduire concrètement sur le terrain.



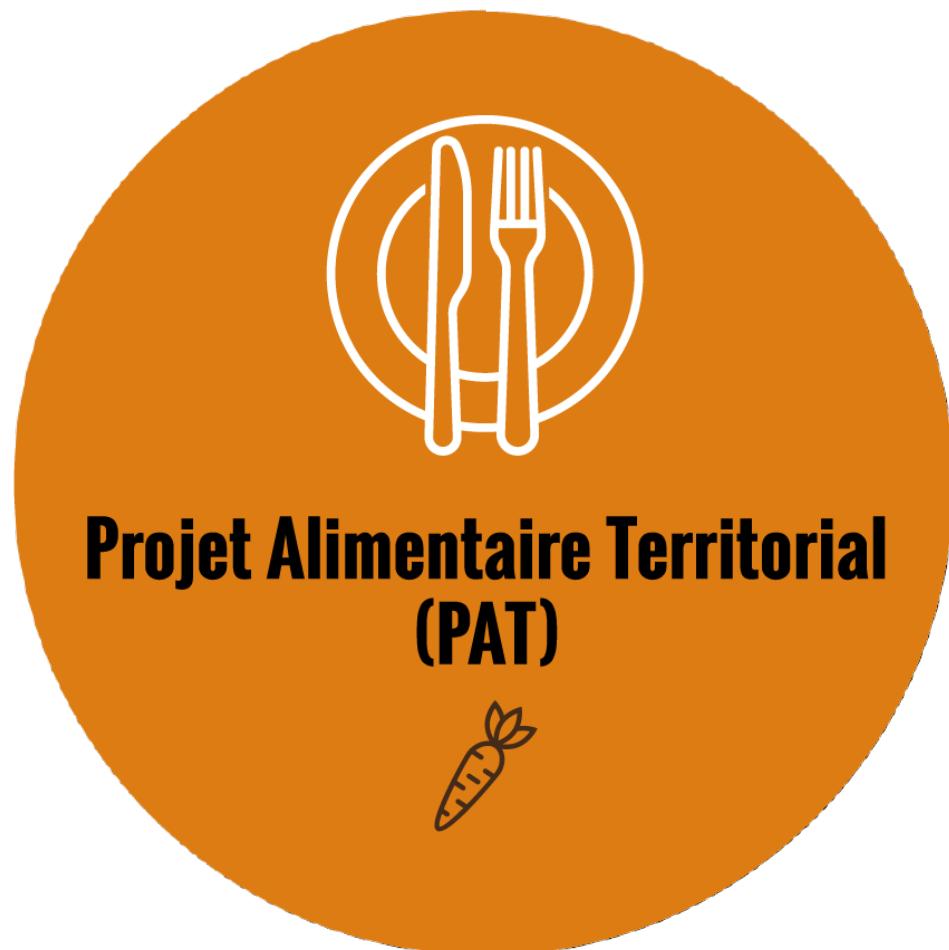
Jeunes Agriculteurs s'engage pleinement pour valoriser la production et l'approvisionnement de proximité, pour assurer une entière transparence tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs, et pour dénoncer les importations distorsives.

- Permettre une transparence totale pour le consommateur : JA demande un étiquetage de l'origine sur tous les produits alimentaires, notamment en permettant le retour et l'extension de l'expérimentation sur l'étiquetage de l'origine du lait et des viandes dans des produits transformés à tous les produits et à l'ensemble de l'Union européenne. JA a également été associé à l'Initiative Européenne des Citoyens, pour défendre la transparence sur l'origine des produits. Il est désormais urgent que la Commission européenne avance sur ce sujet, notamment à travers la stratégie De la Ferme à la Table.
- Stopper toute importation déloyale : JA dénonce les accords de libre-échange tels qu'ils sont conçus actuellement et prône l'application de l'interdiction de commercialiser des produits ne respectant pas les exigences de la réglementation européenne prévue par la loi EGA « Article 44 ».
- Développer un approvisionnement français et local en RHF : La restauration collective représente un débouché non-négligeable pour les agriculteurs français, 48% des repas étant servis hors foyer. Dans certaines filières, une trop grande majorité des produits servis est importée. Nous sommes pleinement mobilisés auprès des élus locaux pour soutenir toutes les démarches qui visent à favoriser le dynamisme économique des territoires tout en s'assurant de la qualité des produits.



Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les projets alimentaires territoriaux

Jeunes Agriculteurs est favorable à la mise en place de projets alimentaires territoriaux et encourage leur développement. La mise en place effective de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sur l'ensemble des territoires métropolitains et d'outre-mer permettrait de dynamiser nos territoires. Pour être pleinement effectifs, ils doivent dépasser le simple constat et être vecteur d'actions concrètes. Pour Jeunes Agriculteurs, les PAT doivent permettre la création de plate-formes de distribution, d'unités de transformation et de magasins alimentaires collectifs locaux. Cela permettra la relocalisation de l'emploi dans les villages, le renforcement des liens humains et sociaux, et un important gain d'attractivité.



Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Perspectives

Désormais, Jeunes Agriculteurs se positionne avec fermeté pour que soient appliquées les dispositions de la loi EGALIM 2, et que tous les acteurs de la filière se mettent en conformité, prenant ainsi en compte les coûts de production agricole. Nous continuerons de nous mobiliser en ce sens dans les prochaines semaines et prochains mois, au fur et à mesure de l'entrée de nouvelles filières dans le dispositif EGALIM 2, comme la filière broutard au 1er juillet 2022.

A ce titre, nous serons particulièrement vigilants aux formules de prix utilisées par les industriels, et aux pratiques de la grande distribution, dans un contexte géopolitique incertain et inédit engendrant une flambée des coûts de production. De même, nous continuerons à faire pression sur les interprofessions afin qu'elles accélèrent la mise en œuvre des plans de filières.

Concernant l'approvisionnement local dans la restauration collective, nous poursuivrons notre action pour orienter la RHF vers un approvisionnement plus local et rémunérateur pour les producteurs.

Par ailleurs, l'étiquetage de l'origine reste au cœur de nos travaux, que ce soit dans le cadre français ou européen, afin qu'elle puisse être pleinement reconnue et appliquée.

Dynamique réseau et formation



Contexte

Après une année 2020 marquée par le COVID, le contexte sanitaire moins contraignant en 2021 nous a permis une reprise quasi normale de l'activité JA. La relance de la dynamique du réseau et des adhésions a donc été l'objectif principal et sous-jacent à tous nos projets.

Lors de notre renouvellement d'équipe en octobre 2020, le Rapport Moral sur notre identité a servi de cadre de construction pour nos projets de mandature. L'axe 3 en particulier, orienté sur l'adhésion et la dynamique du réseau, avait guidé l'écriture de la feuille de route syndicale. Celle-ci aura guidé la mise en place et la concrétisation de nos actions de relance. Un certain nombre de ces ambitions ont été présentées et précisées lors de l'Université d'Hiver 2021. Des ateliers de travail ont également permis de nourrir nos réflexions en lien avec les représentants du réseau.

En complément du travail du "Copil Réseau", garant de la mise en place de notre projet syndical, le "comité de suivi formation" de JA à quant à lui assurer l'atteinte des objectifs liés à la professionnalisation de notre organisme de formation avec comme point de départ la certification Qualiopi de ce dernier. L'OF porte désormais l'ambition de pouvoir répondre aux attentes du réseau (élus comme collaborateurs).



Infographie PIJA présentant les axes

Notre action

Afin de présenter nos différentes actions, nous nous appuierons sur les différentes thématiques abordées dans l'axe 3 de notre Projet Identité JA (RM2019-2020). C'est le cadre qu'a suivi le Copil Réseau pour rédiger la feuille de route syndicale.

Structuration en échelons : la force de notre réseau

Le maillage territorial de notre syndicat est un atout majeur. Relancer et maintenir la dynamique de notre réseau, à tous les échelons, a été le sujet prioritaire de cette année pour assurer la représentation d'un syndicat fort, d'influence et constructif.

Relance syndicale : un plan d'action concret en 5 axes de travail

Naturellement, la relance syndicale a été la thématique centrale de notre UH 2021 à Angers. Les participants, venus en nombre, ont pu dégager des ateliers de travail un plan d'action concret défini en 5 axes :

1. **Mieux connaître** nos adhérents et faciliter l'adhésion : avec la mise en place d'un outil de gestion de notre base de données adhérents ;
2. **Susciter l'envie** avec la rénovation et le développement d'outils de communication et notamment la réalisation de vidéos de « promotion » de notre syndicat ;
3. Mieux s'organiser pour assurer **l'efficacité des campagnes d'adhésion** et de renouvellement des équipes ;
4. Avoir un **ancrage territorial encore plus efficace** en application des futures préconisations de notre Rapport Moral 2022 ;
5. **Se former**, en application de notre projet ambitieux de créer des parcours de formation pour les élus et les salariés du réseau.

Ces axes sont développés dans les parties suivantes, organisées par thématique, pour permettre de dresser le bilan des actions menées sur l'année et de présenter les ambitions qui pourront être portées lors de la prochaine mandature.

Mobilisations syndicales : le revenu au cœur de nos actions

Cette année, le réseau JA s'est fortement mobilisé pour la construction et l'application des EGAlim 2. Cette loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs appuie sur l'obligation de la contractualisation entre l'agriculteur et le premier acheteur avec la prise en compte des indicateurs de coûts de production.

La première vague de mobilisation aura permis l'adoption de la loi en octobre 2021, en mobilisant plus de 30 structures.

La seconde vague de mobilisation a suivi lors de la période des négociations commerciales pour appuyer l'application de la loi auprès des différents acheteurs.

EGAlim2 nous donne un cadre législatif pour protéger notre rémunération et le réseau reste mobilisé pour appliquer la contractualisation.



Adaptation des critères d'éligibilité : trois modifications statutaires et une modification réglementaire

L'année 2022 a été marquée par un tournant historique, voté par l'ensemble du réseau : l'évolution des critères d'éligibilité JA.

Ce travail a été porté dans le cadre du Rapport Moral 2021 : "Quels critères d'éligibilité pour les responsables de demain ?"

Le réseau a été consulté au travers d'enquêtes, de travaux effectués en groupes régionaux et en Commission Syndicale.

Ce travail a abouti sur trois principales propositions d'évolution de nos conditions d'éligibilité qui ont été adoptées en assemblée générale ordinaire du 2 juin 2021 et extraordinaire du 1er décembre 2021.

Les évolutions sont les suivantes :

- Augmentation de l'âge limite d'éligibilité de 35 à 38 ans
- La démission d'un élu Jeunes Agriculteurs dès lors que ce dernier est candidat déclaré au titre de titulaire, suppléant ou remplaçant, pour des élections parlementaires nationales ou européennes, de conseiller départemental ou régional
- La mise en place d'une limite de deux mandats pour les Présidents et Secrétaires Généraux, par échelon, à partir de l'échelon départemental

En parallèle de ces 3 modifications statutaires, et dans le souci d'optimiser notre fonctionnement et représenter au mieux le réseau, la structure nationale a apporté une modification significative à son règlement intérieur : il est désormais impossible pour les candidats se présentant pour un poste national JA d'être déjà élu sur certains postes dans les départements et régions, à savoir : Président, Secrétaire Général, Vice-président.

JA et acteurs territoriaux : une relation durable

Un rapport moral (RM) dédié à l'étude des relations entre le fonctionnement des structures JA et les attentes des territoires

Un des projets prioritaires est le rapport moral 2022 centré sur l'étude et l'optimisation des relations entre les structures JA et les territoires à tous les échelons.

La finalité est d'identifier plusieurs pistes d'évolution et d'ajustement vis-à-vis notre fonctionnement, pour mieux répondre aux attentes et besoins des territoires et ainsi faciliter la prise en compte des projets agricoles.

La connaissance des missions des différents échelons territoriaux et la montée en compétences de nos représentants professionnels sur ce sujet seront les principaux leviers de réussite de ce projet.

En parallèle de la construction de ce rapport, les nombreuses interventions faites dans le réseau ont été l'occasion de sensibiliser les échelons sur leur rôle et leurs missions. Les séminaires, UHR, AG ou même CA sont autant d'occasions d'échanger sur les attentes des deux parties (structures JA et territoires), mettre en place des stratégies et identifier les points d'appui notamment pour l'échelon local. Effectivement, les EPCI sont des structures incontournables de discussion lorsqu'il s'agit d'agriculture et c'est à nos échelons locaux de saisir de ces enjeux.

Organisation du travail

Afin d'optimiser notre fonctionnement, notre efficacité et avoir des méthodes de travail partagées, de nombreux leviers ont été mobilisés au cours de l'année.

L'accompagnement à la mise en place de projets de mandature

Depuis la validation du PIJA (RM 2019-2020), nous concentrons nos efforts sur le déploiement de cette méthode à la réalisation de projets de mandature dans le réseau.

Plus de 20 structures accompagnées à la mise en place ou le suivi de leur projet de mandature.

Le travail effectué est un appui méthodologique des structures dans la réalisation de leur projet (définition de la vision, des enjeux, objectifs et moyens à mettre en place). Cet appui, à la demande de la structure, a généralement lieu à l'occasion d'un séminaire de début ou mi-mandat, une AG ou une UHR. Le déploiement du PIJA a été partiel sur la mandature 2020-2022 et sera reconduit pour la mise en place des mandatures 2022-2024.

Cette méthode permet de mettre un cadre de cohérence dans nos structures et d'amplifier notre pouvoir d'influence. Elle relève également des grands axes de la relance syndicale qui animera toute la nouvelle mandature nationale. Un des enjeux sera notamment l'accompagnement des renouvellements d'équipes et leur engagement.

Organiser les campagnes d'adhésions dans le réseau

Dans la lignée du PIJA et du projet de mandature nationale construit pour la période 2020-2022, une ambition forte a été portée sur la mise en place d'une réelle stratégie de campagne d'adhésions.

Cette mission, qui incombe en priorité aux échelons locaux et départementaux, mérite une réelle organisation planifiée et en partie homogène entre les départements pour augmenter notre visibilité et toucher plus d'adhérents.

Des outils ont été construits et proposés lors de l'UH à Angers notamment pour munir le réseau de moyens de communication efficaces.

Parmi les outils développés, un projet est en cours pour produire des vidéos de promotion du syndicat. Ces vidéos, sous la forme de témoignages, ont pour but de transmettre le goût de l'engagement en s'appuyant sur le ressenti d'actuels adhérents au réseau. Ce projet fait écho à un projet mené par le service communication sur une vidéo institutionnelle, qui sera complémentaire à l'ensemble de ces spots. L'objectif est d'avoir les premières vidéos pour la fin 2022.

Un travail en équipe fluide et dynamique

Sur l'exercice : 11 Commissions Syndicales ; 11 Réunions du Service Syndical ; 12 Copil Réseau.

Les interventions au sein du réseau sont essentielles pour créer du lien entre les différents échelons et le maintien de la dynamique.

Tous les mois nous organisons nos instances de travail réseau : Commissions Syndicales (CS), Réunion du Service Syndical (RSS) et Copil Réseau.

Les RSS nous permettent de suivre les problématiques internes au réseau et d'appliquer les projets proposés par nos responsables. Nous avons également remis en place les "before RSS", moment d'échange pour mettre en avant des cas de bonnes pratiques dans le réseau.

Lors des CS nous avons mis en place les séquences "regard extérieur" où un intervenant vient apporter son analyse sur l'actualité agricole ou présenter les modalités de fonctionnement de son organisme.

Dans un contexte de négociations commerciales et de mise en place de la loi EGAlim 2, les interventions se sont principalement organisées autour de cette problématique. Sont intervenus : Intermarché les Mousquetaires, la FNB, Système U et le médiateur des négociations commerciales.

Enfin le Copil Réseau est un groupe de travail qui réunit les secrétaires généraux nationaux et l'équipe syndicale en fonction des sujets traités.

Ce groupe a deux objectifs principaux :

- Le suivi de l'activité et de la dynamique du réseau
- L'organisation des projets syndicaux

Un conseil mixte a également eu lieu lors des Terres De Jim 2021 à Corbières, dans les Alpes de Haute-Provence. Celui-ci aura permis de faire le point sur les annonces présidentielles ayant eu lieu la veille sur les systèmes assurantiels et de concrétiser les différentes mesures portées par le gouvernement.

Transfert de l'information

Pour rester un syndicat fort, il est primordial que l'ensemble des échelons soient informés et participent à la réflexion et la construction de notre projet commun.

La mise en place d'un outil moderne pour améliorer la dynamique d'adhésion et mieux connaître notre réseau

Un axe de travail majeur pour faciliter le transfert de l'information dans notre réseau est la mise en place d'une base de données adhérents.

En effet, l'outil Aboweb, actuellement utilisé, a été mis en place en application du RM 2014 avec l'objectif de mieux connaître les adhérents de notre réseau et permettre la gestion des abonnements JA Mag. Le constat a été dressé que Aboweb est indispensable au JA Mag mais peu efficace sur la gestion de la base de données adhérent.

La solution Yapla (outil de gestion des adhérents du milieu associatif) a été sélectionnée pour permettre la gestion de données adhérents au sein du réseau tout en conservant le lien avec la gestion des abonnements JA Mag au niveau national.

Un plan d'actions a été établi avec pour objectif : 100 % des adhérents saisis dans Yapla pour 2023. Un accompagnement renforcé du réseau sera mis en place sur l'année 2022 pour accompagner les structures dans la prise en main de l'outil.

Cet outil sera un réel atout pour appuyer la mise en place de nos campagnes d'adhésions avec notamment la modernisation du système : adhésion et paiement en ligne, relances ciblées, etc.

Le Flash Info : une valeur sûre de mobilisation

Un des vecteurs de JA pour relayer l'ensemble des informations urgentes ou mobiliser le réseau reste le Flash Info. Au cours de l'année 2021 et sur ce début d'année 2022, 28 Flash Info ont été envoyés dans le réseau. Ceux-ci traitent de diverses thématiques : des informations urgentes comme les issues des projets de lois, les décisions de l'Etat sur des dossiers agricoles comme les ZNT ou récemment les mesures pour faire face à la crise ukrainienne ou d'autres

informations plus générales. C'est aussi par ce moyen que nous mobilisons le réseau pour des actions syndicales de sensibilisation ou de lobbying.

Web'anim: proposer une méthode agile de montée en compétence

Issue de la conversion du Séminaire National des Animateurs en version dématérialisée pour cause COVID, la plate-forme Web'anim est pérennisée sur le long-terme.

L'objectif de cette plateforme web est de proposer aux collaborateurs du réseau des contenus pédagogiques pour assurer leur montée en compétences tout au long de l'année en proposant des formations courtes (en visioconférences), des webinaires et du contenu en libre-service.

Les thématiques comme la maîtrise des statuts, l'organisation d'une AG, la loi EGAI ou encore la campagne de promotion métiers (DJSP) ont été traitées cette année.

L'objectif à venir est d'ouvrir l'accès à la plateforme au public "élus" avec des thématiques spécifiques.

Reconnaissance et valorisation de l'engagement des Hommes

La dernière thématique qui a orienté notre feuille de route syndicale était la convivialité et la mise en avant de l'engagement notamment au travers de la montée en compétence des membres du réseau.

Faire de la convivialité un vecteur d'engagement

Plus de 180 participants à l'UH 2021 à Angers.

De nombreux évènements nous ont permis de rassembler le réseau, partager des moments conviviaux et de travail, bénéfique à la relance de la dynamique du réseau.

L'UH a été un moment incontournable pour le réseau qui a marqué les retrouvailles post-COVID mais également des séquences de travail riches et constructives.

Les élus et collaborateurs ont pu monter en compétences en participant aux sessions de formations sur le lobbying et le media-training et échanger leurs idées lors des phases de travail qui ont porté sur la recherche d'adhérents et le renouvellement d'équipe.

La présentation des projets structurants pour notre réseau, sa dynamique et sa fluidité comme le travail sur le rapport moral 2022 ont été autant de moments remettant l'engagement de nos élus, leurs idées et leur vision au centre de nos préoccupations.

Il faudra également retenir que cette UH a été la scène de changements profonds avec l'adaptation de nos conditions d'éligibilité au contexte démographique et social agricole.

Enfin, l'année 2022 est chargée de promesses, avec notamment la concrétisation d'un projet cher à JA et qui tient le réseau en haleine depuis deux ans : les Toqués de l'Agriculture.



En effet, à la suite du report de l'événement des Toqués de l'Agriculture en 2020 puis en 2021 pour cause de restrictions sanitaires, l'événement se concrétise finalement du 29 avril au 1er mai 2022. L'événement des Toqués de l'Agriculture est organisé par Terres Innovantes en lien avec le réseau JA (national et régions) et en partenariat avec le Tour des Terroirs. Les régions JA assureront l'animation de leur stand durant les 3 jours de l'événement.

Positionner la montée en compétence comme un facteur d'épanouissement des élus et des collaborateurs

Depuis près de deux ans maintenant, l'objectif de Jeunes Agriculteurs est de professionnaliser son organisme de formation avec comme certitude que la montée en compétence est un levier essentiel pour :

- Assurer la qualité d'intervention des élus et collaborateurs,
- Maintenir et développer l'engagement par la maîtrise de ses compétences et la réussite ses actions,
- Et contribuer à l'épanouissement des membres du réseau par une évolution des savoirs sur la durée de son engagement à JA.

Une certification essentielle à la pérennité de l'organisme de formation et gage de qualité



En continuité de l'action engagée en 2020 par l'organisme de formation (OF) pour la professionnalisation des actions de formation et la création de parcours de formation « sur mesure » pour la montée en compétences du réseau, l'organisme a obtenu la certification Qualiopi le 23 décembre 2021 pour une durée de 3 ans renouvelable. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les Prestataires d'Actions concourant au développement des Compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.

Cette certification était donc essentielle pour maintenir la viabilité économique et financière de notre organisme. Par ailleurs, grâce à cette certification, les prises en charge des formations sont plus importantes (de 25€ à 28€ de l'heure contre 20€ en 2021) et permettent à l'organisme de présenter des formations plus nombreuses et diversifiées.

Les chiffres de l'organisme de formation Jeunes Agriculteurs

Malgré une année délicate due à la crise sanitaire, l'OF JA a réussi à réaliser des formations en présentiel et distanciel pour répondre aux attentes du réseau.

Voici les chiffres-clés de l'activité de notre organisme :

- 93 stagiaires formés (60 stagiaires en 2020) ;
- 10 sessions de formation ont été dispensées sur 6 thématiques ;
- 100% de nos stagiaires ont validé leurs connaissances acquises durant leur évaluation de fin de formation ;
- L'OF JA obtient la note de satisfaction globale de 9/10 de la part des stagiaires.

Professionnalisation de l'organisme : une offre plus lisible

L'objectif de l'organisme est de pouvoir accompagner la montée en compétences de tous les élu.es et salarié.es du réseau JA tout au long de leur carrière. Dans ce cadre, un catalogue de formation est accessible depuis le début d'année via le site internet JA. Ce catalogue présente les thèmes et le calendrier des sessions de formation par semestre. Il y est d'ailleurs directement possible de faire une demande d'inscription.

La mise en place de parcours de formation

Afin de présenter des parcours de formation adaptés à la montée des compétences du réseau, l'organisme a besoin de cerner les compétences prioritaires de chaque poste de travail. C'est pourquoi des enquêtes ont été adressées à tous les élu.es et les salarié.es du réseau pour déterminer leurs tâches quotidiennes et les compétences à acquérir selon les postes et fonctions. Un travail comprenant l'analyse des retours de ces enquêtes et des fiches de postes a permis de définir des fiches d'auto-positionnement des compétences pour que le futur stagiaire puisse définir en autonomie, avec l'appui du conseiller de formation, son programme de montée en compétences.

Perspectives

Assurer la continuité du projet de relance syndicale

Jeunes agriculteurs s'est doté, sur le mandat 2020-2022, d'un projet de relance syndical ambitieux.

Beaucoup d'actions sont en cours et les modifications structurelles pour le réseau sont à engager sur le moyen et long terme (mise en place de la base de données, développement de l'organisme de formation, définition d'une stratégie de campagne d'adhésion, etc.). Tout l'enjeu des perspectives à venir sera de réussir à maintenir le déploiement du projet dans le contexte de mise en place d'une nouvelle équipe pour la mandature 2022-2024.

Pour ce faire, les outils sont déjà à notre disposition, il s'agit de formaliser notre futur projet avec la méthode PIJA : faire le bilan de ce que nous avons réalisé, de ce qu'il reste à faire et des objectifs à réorienter. Ce travail de bilan devra être réalisé à l'occasion des séminaires de début de mandat.

Pour autant, l'accompagnement au quotidien du réseau ne doit pas être mis à l'écart, c'est aussi un projet stratégique pour assurer une pérennité sur le long terme ! La future équipe devra s'employer à maintenir la vie et l'activité des groupes de travail, être présente dans le réseau et multiplier les efforts sur l'accompagnement des structures à se fixer un cap, une vision et des objectifs communs (application du PIJA).

C'est en partageant cette méthode et ces ambitions communes que le réseau JA saura montrer son unité, sa cohésion et sa force pour défendre les intérêts du métier.

Communication



Contexte

Suite au Congrès électif de 2020, la feuille de route de la mandature 2020/2022 a défini comme objectifs d'accroître la présence médiatique de JA via différents canaux, d'être l'animateur principal des territoires sur les thématiques agricoles, de diversifier nos relations partenariales et de sensibiliser le plus grand nombre à notre métier. La communication de JA s'est concentrée sur l'avancée dans l'atteinte de ces objectifs au travers de différents temps de communication.

Notre action

A) Communication institutionnelle et politique

Nos positions pour les élections régionales et présidentielle

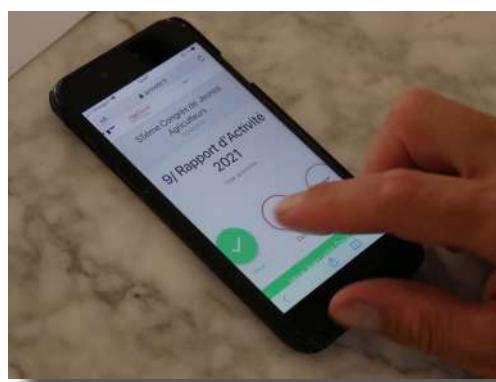
Dans le cadre des élections régionales, une campagne de communication a été lancée à l'échelon national, mais aussi régional, avec la proposition au réseau de nombreux visuels déclinables, et d'un document à remplir avec leurs enjeux locaux.

Dans le cadre de la campagne présidentielle, nous avons remis à jour notre manifeste à l'attention des candidats à l'élection présidentielle, disponible en page d'accueil sur notre site internet. Ces demandes ont été accompagnées de visuels par propositions sur nos réseaux sociaux.

B) Evénementiel

AG à distance en remplacement du 55ème congrès reporté à 2022

Le Conseil d'Administration de Jeunes Agriculteurs a pris la décision de reporter à 2022 son Congrès, initialement prévu au Havre en 2021, au regard des contraintes sanitaires et de l'incertitude du plan de déconfinement. Si les participants n'ont pas pu être en mesure de se retrouver en présentiel, Jeunes Agriculteurs a eu à cœur de maintenir une Assemblée générale dans un studio parisien et en visioconférence pour les congressistes. Cela nous a permis d'assurer les parties statutaires grâce à des votes à distance et en direct, mais aussi de poser la question d'une potentielle évolution des conditions d'éligibilité des administrateurs de notre syndicat. Le ministre Julien Denormandie nous a rejoint pour clôturer la journée.



Les Terres de Jim 2021 : première visite présidentielle sur les Terres de Jim pour cette 7ème édition inédite et réussie !

La 7ème édition des Terres de Jim a débuté avec un coup de projecteur inouï sur l'événement avec la venue du président de la République, Emmanuel Macron, accompagné du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie. En effet, le vendredi 10 septembre, cette visite présidentielle a permis à l'événement d'être retransmis en direct sur les grands médias nationaux et locaux. Ce temps politique inédit qui fut l'occasion d'annonces majeures sur la gestion des risques, fera date dans l'histoire des Terres de Jim qui ont connu leur première visite présidentielle depuis la création de la marque en 2014.

Inédit à de nombreux égards, cette édition l'est aussi en raison du parcours qui a permis son aboutissement. D'abord reporté du fait de la crise du Covid-19, l'événement a dû adapter ses dimensions et objectifs au contexte et aux contraintes sanitaires. Malgré cela, l'engagement des équipes d'organisation de JA Alpes-de-Haute-Provence et leur communication ont permis d'attirer près de 46 000 visiteurs ! Ces derniers ont bien été au rendez-vous pour découvrir notre métier, partager la convivialité du monde agricole et profiter des nombreuses animations présentes sur site comme le pôle animal, la finale nationale de labour, le concours de tonte de mouton ou le marché des terroirs. C'est une belle victoire pour les JA du territoire qui ont œuvré jusqu'au bout pour nous offrir un bel événement.

Les Terres de Jim sont organisées chaque année et représentent un temps fort dans la vie du syndicat Jeunes Agriculteurs. Plus grande fête agricole de plein air d'Europe, elle permet de communiquer auprès du grand public et des familles sur les pratiques agricoles mais également de promouvoir le métier d'agriculteur. C'est aussi l'occasion de la remise des prix Graines d'Agriculteurs par le ministre de l'Agriculture qui a annoncé les lauréats de l'édition 2021 consacrée cette année à la solidarité et l'entraide.



Le SIA 2022

Le Salon International de l'Agriculture a eu lieu du 26 février au 6 mars 2022 avec pour thématique cette année « L'agriculture : notre quotidien, votre avenir ! ». Les Jeunes Agriculteurs étaient présents pour échanger avec le réseau, les politiques et le grand public. Toutes les régions JA sont venues proposer des animations, rencontrer leurs responsables politiques et faire rayonner les Toqués de l'Agriculture auprès de notre cible.

La charte pour l'élection présidentielle a été signée par 6 candidats sur 11 (Valérie Pécresse, Éric Zemmour, Yannick Jadot, Anne Hidalgo, Jean Lassalle, Fabien Roussel). Quatre d'entre eux ont joué le jeu de la vidéo qui seront valorisées post-SIA. Le SIA a été l'occasion d'échanger avec plus d'une quarantaine de rendez-vous politiques dont une quinzaine de membres du Gouvernement, une vingtaine de parlementaires ou une dizaine de personnalités économiques (distributeurs / industriels).

Deux lancements ont marqué par la qualité des invités. D'abord le lancement de l'association Demain Je Serai Paysan a bénéficié d'une forte visibilité grâce à la venue de deux ministres, Julien Denormandie et Jean-Michel Blanquer, puis dans un second temps d'Elisabeth Borne. Puis, le lancement du livre blanc sur l'innovation de Terres Innovantes sur le stand de l'INRAE fut également une réussite avec les interventions des dirigeants de Carrefour France, Ragt, l'INRAE, la Ferme Digitale ou l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture France.

Pour la seconde fois, la soirée de lancement du concours Graines d'agriculteurs s'est tenue au dernier étage du Hall 7 de Porte de Versailles, salle Terminal 7, rassemblant 1000 personnes. Le ministre Julien Denormandie l'a conclue en saluant la 12ème édition du concours aux côtés de Samuel Vandaele et de Nicolas Sarthou.

Le syndicat a été visible dans les médias, avec une présence sur les plateaux TV et radio relativement équivalente à celle de l'année 2020 (plus de 35 plateaux TV et radio confondus). Les relations avec les journalistes ont été fluides, et les demandes satisfaites dans les délais souhaités.

C) Réseaux sociaux

Les semaines de communication sur le foncier et le renouvellement des générations



DU FONCIER AGRICOLE EN MOINS,
C'EST DU PAIN PERDU



Comme chaque année, nous avons communiqué à l'occasion de la semaine du foncier et de la semaine sur le renouvellement des générations en agriculture. Concernant la semaine du foncier, un nouveau format a été proposé, avec l'augmentation du nombre de supports vidéos autour de 4 thèmes, 4 vidéos associées et des supports visuels. La campagne a également donné lieu à une mobilisation dans Paris, sur le parvis de la Gare Saint Lazare, qui a permis d'augmenter notre visibilité.

La semaine RGA a quant à elle proposé un format qui capitalisait sur les vidéos des régions de l'année passée. Nous avons aussi augmenté les productions vidéos, puisque les 6 thèmes étaient déclinés en vidéos infographiques.

La campagne prédation

Pour la première fois, et à la demande du groupe prédation, nous avons lancé une campagne de communication sur cet enjeu, afin de sensibiliser le grand public à la réalité de la présence du loup sur le territoire. Cette campagne a été l'occasion d'une tribune publiée par l'ensemble des membres du CAF Loup, qui a également été déclinée par des visuels pour JA.

Manger Français

Dans le cadre de notre stratégie annuelle sur la valorisation du manger français, nous avons continué à diffuser des supports pédagogiques et valorisants sur les grands temps de la consommation alimentaire. Une campagne a été réalisée cet été, à Noël, ainsi que de façon ponctuelle, comme à Pâques par exemple.

Colloque Souveraineté alimentaire

Organisée par l'ensemble des membres du Conseil de l'Agriculture Française et relayé avec le #pourunesouverainetéalimentaire, cet événement avec l'intervention du Président de la République a permis d'accroître fortement notre visibilité. En effet, sur la période, c'est plus de 60 tweets, et une croissance des vues sur notre page de 110% sur la journée.

Divers

En parallèle des sujets principaux, nous avons participé à plusieurs grands temps de communication. En terme d'événement, Terres de Jim a permis de faire vivre nos réseaux sociaux, avec le meilleur tweet de l'année : 300 retweet, et 1500 likes. Également, sur la période, nous avons cumulé plus de 850 000 vues sur nos pages. C'est également le cas sur la période du Salon de l'Agriculture 2022, avec plus de 50 tweets sur la période.

La campagne Entrepreneurs du Vivant, lancée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a également été un support de partage dense sur nos réseaux sociaux avec de nombreux retweets, des publications en propre et des participations à des formats innovants, comme le jeu concours Farming Simulator.

Nous avons également participé, dans le cadre de notre partenariat avec #AgriDemain, à la campagne de communication autour des Journées Nationales de l'Agriculture, un événement grand public sur le modèle des Journées du Patrimoine.

Dans le cadre des négociations commerciales, un #TransparenceGMS a été lancé avec la FNSEA afin de dénoncer les dérives du non-respect de la loi EGAlim 2.

D) Relations presse

Terres de Jim 2021

A l'occasion de la venue du Président de la République à Terres de Jim en Provence, nous avons eu lors de la visite des duplex en direct de l'événement sur un grand nombre de chaînes nationales, qui était également à suivre en direct sur notre page Twitter. Sur cette visite, nous comptabilisons plus de 30 retombées médiatiques nationales.

Les conférences de presse

Nous avons organisé sur la période 8 conférences de presse. Quatre conférences étaient organisées par JA, afin d'annoncer Terres de Jim, de revenir sur notre Congrès et de présenter nos voeux aux journalistes et d'annoncer la création de l'association Demain Je Serai Paysan, une était commune avec la FNSEA, à l'occasion du Sommet de l'Elevage, deux étaient avec l'ensemble des membres du Conseil de l'Agriculture Française sur le colloque dédié à la souveraineté alimentaire et en amont du Salon de l'Agriculture et enfin une dernière se tenait avec l'ensemble des partenaires du dispositif pour lutter contre le suicide dans les milieux agricoles. Cela a permis d'entretenir le lien avec les journalistes tout en communiquant sur nos propositions et priorités.

Salon de l'Agriculture 2022

Le Salon International de l'Agriculture, surnommé cette année « Salon des retrouvailles », a subi médiatiquement les effets de la Guerre en Ukraine, bouleversant l'agenda et priorités des journalistes. Nous comptabilisons néanmoins 35 interventions médiatiques sur la période, dans les médias les plus connus ou avec des formats innovants, comme un plateau sur Fun Radio, un podcast avec France Inter ou un article dans Voici.

Les relations presse sur la période juin 2021 – mars 2022

Sur la période allant de juin 2021 à mars 2022, les administrateurs nationaux sont intervenus 94 fois dans les médias télévisés et radios nationaux sur des sujets variés. Ces plateaux nationaux ont permis d'accroître notre visibilité puisque, en accord avec la feuille de route du mandat, nous avons varié les interventions dans des médias différents. Nous avons par exemple participé à un plateau sur les choix musicaux des agriculteurs, qui révèle leur travail quotidien, nous avons participé à des WebTV, des chaines Twitch ou encore des podcasts.

Cette présence médiatique est à compléter par des retombées notables sur la valorisation de nos dossiers, avec un article du Monde et un flash info spécial dans la matinale de France Inter sur le changement de l'âge d'éligibilité de JA à 38 ans. Nous avons également réalisé huit conférences de presse, publié des tribunes en lien avec l'actualité et rédigé 40 communiqués de presse diffusés sur la période.

Perspectives

JA poursuivra la dynamique de communication en accompagnant les différents projets du réseau et en donnant une dynamique nouvelle à ceux du national après les Toqués de l'Agriculture. Cela par des échanges réguliers avec les échelons régionaux et en aidant dans la mise en place de plans de communication. La prochaine étape sera la mise en place d'une feuille de route 2022-2024 qui collera avec un nouveau mandat présidentiel en France.

Environnement



Contexte

A l'instar de tous les autres secteurs, l'agriculture doit, depuis plusieurs années, faire face à de nombreux défis environnementaux. Conscients des enjeux de préservation des ressources naturelles et de l'impact des activités humaines sur le climat, les agriculteurs se placent en acteurs incontournables de la lutte contre le changement climatique.

L'attente sociétale sur le sujet s'accroît d'année en année et 2021 n'a pas fait exception. La crise sanitaire que nous traversons a conforté cette dynamique et les enjeux environnementaux se placent en troisième position dans la liste des préoccupations des Français. Cette prise de conscience citoyenne s'accompagne de changements profonds dans la manière de percevoir l'agriculture d'aujourd'hui. Pourtant, cette dernière entame d'ores et déjà sa transition, conciliant performance économique et performance environnementale.

Face à ces défis, Jeunes Agriculteurs milite pour que l'agriculture et les agriculteurs soient considérés comme une solution pour la transition écologique et pour le maintien de territoires diversifiés et productifs. Jeunes Agriculteurs se bat chaque jour pour la reconnaissance des efforts fournis par les agriculteurs pour répondre aux attentes de notre société de plus en plus exigeante.

Notre action

Les produits phytosanitaires

- **Plan pollinisateurs**

Le travail autour du plan pollinisateurs a été bouclé et publié par le MTE en fin d'année, promis par la ministre de l'Écologie pour fin 2020, il renforce la protection des insectes pollinisateur autour de six grands axes de travail. En ce qui concerne l'agriculture, celui-ci a introduit la révision de l'arrêté Abeilles qui encadre l'utilisation de certains produits en période de floraison sur les plantes attractives. Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour obtenir l'élargissement du plan afin qu'il ne se concentre pas exclusivement sur les activités agricoles et a obtenu gain de cause. Le travail de la profession a été intense afin d'apporter du pragmatisme dans ce plan et d'y valoriser les bonnes pratiques déjà existantes sur les territoires permettant d'allier agriculture et apiculture tout en protégeant les pollinisateurs sauvages, ce que nous avons également obtenu.



- **Distances de sécurité vis-à-vis des riverains**



Alors que les chartes d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytosanitaires, fruits d'un long travail de la profession, ont été signées dans la plupart de départements, le Conseil Constitutionnel a décidé que la partie de l'article Egalim relatif aux distances de sécurité définissant les conditions de concertation pour la réduction de ces distances était non constitutionnelle. Ceci a mis à mal le travail fourni par Jeunes Agriculteurs et le réseau pour aboutir à des chartes pragmatiques, conciliant les aspects économiques, environnementaux et sanitaires des zones à proximité des habitations. Jeunes Agriculteurs s'est donc de nouveau mobilisé sur le sujet afin de défendre l'outil de production des agriculteurs français. Nous avions demandé que les modifications induites par la décision du Conseil Constitutionnel n'aillent pas au-delà des injonctions du Conseil d'Etat et restent compréhensibles pour les exploitants. Nous avons obtenu gain de cause mais il reste cependant à mettre à jour les chartes et les soumettre à consultation. Le volet des CMR2 est quant à lui à revoir d'ici octobre 2022, date à laquelle, sans dépôt de dossier de renouvellement d'AMM par les fabricants, les CMR2 seront soumis à une distance incompressible de 10 mètres.

- **Eau**



L'irrigation et la mobilisation de la ressource en eau constituent une priorité pour notre agriculture en participant à la résilience de nos exploitations face au changement climatique. Pour optimiser notre performance économique et environnementale, nous devons améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations.

La profession agricole demande depuis plusieurs années une meilleure gestion de l'eau par le stockage et le transfert : il y a trop d'eau en hiver et pas assez en été. Jeunes Agriculteurs milite pour que les Pouvoirs Publics transforment leurs paroles en actes et que de tels projets voient le jour rapidement, dans un contexte juridique sécurisé. Ces démarches territoriales ont pour vocation d'aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant, assurant ainsi l'accès à l'eau pour le monde agricole et sécurisant leur production. Le Varenne agricole de l'eau fut l'occasion pour Jeunes Agriculteurs de porter une nouvelle fois ces positions. Après de long mois de travail de la profession, certaines des conclusions qui ont été rendues correspondent à nos demandes, notamment la mise en place d'un délégué interministériel sur l'eau, les lignes de financement supplémentaires et la révision de l'instruction ministérielle sur les PTGE et du décret sur les volumes prélevables hors basses eaux. Nous devons désormais nous assurer, aux niveaux national et local, de la traduction en actions concrètes de ces conclusions et de la tenue du calendrier.

- **Nitrates**



La directive « nitrates » européenne prévoit que le programme d'actions soit révisé tous les quatre ans. Nous sommes donc désormais en pleine révision du PAN et de la cartographie des zones vulnérables.

Les zones vulnérables sont pour la plupart étendues. En parallèle, le travail sur le Programme d'Actions National Nitrates s'est poursuivi au niveau national. L'entrée en vigueur du PAN 7 a été décalée d'un an et sera donc synchronisée avec celle des PAR 7, au 1er septembre 2022. Jeunes Agriculteurs a insisté pour que les spécificités des territoires soient prises en compte afin que les contraintes engendrées restent pragmatiques. Nous considérons donc que l'adaptation aux contraintes agronomiques, climatiques et environnementales des régions est essentielle et que la valorisation des démarches volontaires, en particulier dans les zones à enjeu, doit être retrouvée dans le PAN : nous demandons des contreparties pour les agriculteurs qui s'engagent volontairement, l'absence d'un cadrage strict au niveau national afin de laisser de la flexibilité au niveau régional, et enfin, la présence des OPA dans le dispositif de pilotage, d'élaboration et de suivi des territoires expérimentaux afin d'assurer la prise en compte des réalités du terrain.

- **ICPE**

Matières fertilisantes et socle commun

Le cadre régissant l'épandage et le stockage des matières issues des ICPE était en cours de réforme via un projet d'arrêté définissant des prescriptions communes pour toutes les ICPE. Ce travail a été ajourné suite à la pression des OPA. En effet, les objectifs de cette réforme visaient d'une part à répondre aux préconisations des inspecteurs et d'autre part à faciliter la visibilité et la mise à jour des prescriptions via leur harmonisation en un texte unique. Jeunes Agriculteurs considère que cette simplification réelle pour les services de l'Etat n'aurait pas été perçue comme telle par les exploitants. En effet, réunir l'ensemble des prescriptions dans un seul et même texte sans mentionner les différents régimes aurait conduit inévitablement à un alignement sur les exigences du régime le plus élevé afin d'éviter une perception de régression environnementale.

Evaluation environnementale

Par une décision du 15 avril 2021, le Conseil d'Etat a enjoint le Gouvernement à se mettre en conformité avec le droit européen de l'évaluation environnementale. Il a considéré que cette nomenclature ne doit pas uniquement être fondée sur le seul critère de la dimension mais doit également prendre en compte la localisation ainsi que les impacts potentiels des projets. Les services du MTE disposaient alors d'un délai de 9 mois pour réviser le dispositif d'évaluation environnementale. Ils ont proposé la mise en place d'une « clause-filet » permettant de rattraper si nécessaire, les projets en dessous des seuils minimaux de l'évaluation environnementale.

Les enjeux et conséquences pour les projets agricoles sont multiples, et concernent particulièrement les ICPE et les IOTA puisqu'ils exposent des projets aux dimensions très réduites à des démarches potentiellement lourdes et coûteuses ainsi qu'à un ralentissement des procédures. Nos interventions ont contribué à limiter à 15 jours le délai pour décider de soumettre le projet à examen au cas par cas et à donner au préfet de département ou au porteur de projet la possibilité de déclencher l'examen au cas par cas (et pas aux ONG). Cependant, ces deux avancées sont décriées par les autres parties prenantes, Jeunes Agriculteurs veillera donc à ce qu'ils soient conservés dans la version finale du projet de texte.



Perspectives

La communication reste un axe de travail majeur pour Jeunes Agriculteurs. Au regard du contexte actuel empreint notamment d'agribashing, il semble essentiel de communiquer autour de nos métiers et d'apporter au grand public une vision de la réalité quotidienne des agriculteurs français et des démarches de progrès dans lesquelles ils sont engagés. Au niveau national, nous nous sommes engagés via la Contrat de Solutions dans une campagne de communication autour des nouveaux EPI, en lien avec le plan Ecophyto 2+. Il nous reste maintenant à déployer massivement ces outils de communication. Jeunes Agriculteurs est également en lien avec l'association Agridemain afin de promouvoir le métier d'agriculteur par la fabrication de panneaux contenant des informations sur l'exploitation à destination du grand public.

Concernant les dossiers techniques, certains ne sont pas encore arrivés à leur conclusion ou doivent encore être traduits en actions. Jeunes Agriculteurs reste donc mobilisé pour défendre au mieux les intérêts des agriculteurs sur les dossiers produits phytosanitaires et liés aux ICPE et pour s'assurer de la traduction des conclusions du Varenne agricole de l'eau sur le terrain et dans les textes. Concernant le sujet des distances de sécurité vis-à-vis des riverains et des travailleurs, Jeunes Agriculteurs accompagnera l'ensemble du réseau à la révision des chartes d'engagements départementales et s'assurera auprès des fabricants du dépôt des demandes de renouvellement d'AMM pour les CRM2 afin de limiter les cas d'impasse notamment pour les cultures mineures.

Europe et international



Contexte

Au niveau européen, l'année 2021 marque une étape importante en matière de réforme de la PAC. En effet l'année a tout d'abord été marquée par l'achèvement des négociations entre le Parlement, le Conseil et la Commission. Cela a ensuite donné lieu à la publication des règlements PAC. Et enfin la France a partagé ses arbitrages sur son plan stratégique national (PSN) qu'elle a transmis à la commission européenne fin 2021. Le PSN français doit entrer en vigueur au 1er janvier 2023. Nous sommes actuellement dans une période de transition de deux ans durant laquelle les règles actuelles 2014- 2020 s'appliquent, financées par le budget 2021-2027.

En 2022 nous sommes entrés dans une nouvelle phase : celle de l'examen des PSN par la commission européenne. Cette phase encore en cours à l'heure de la rédaction de la présente fiche devrait s'achever à l'été 2022. Néanmoins la crise ukrainienne a perturbé les travaux de la Commission. Nous espérons que cela sera sans conséquences sur la mise en œuvre de la PAC dès le 1er janvier 2023. L'année 2022 est également l'occasion de préparer la mise en œuvre de la PAC afin d'être totalement opérationnel au 1er janvier 2023.

Aussi, depuis le 1er janvier 2022, la France a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne. Cette présidence qui prendra fin au 30 juin 2022, se révèle être relativement ambitieuse en matière de mesures intéressant le secteur agricole.

Au niveau international, face à une Organisation Mondiale du Commerce à l'arrêt, les Etats poursuivent, dans une opacité totale, les négociations commerciales bilatérales. Ainsi, l'Union Européenne est actuellement engagée dans plusieurs négociations bilatérales sur tous les continents. Les négociations sont pilotées par la Commission Européenne. Parmi les accords les plus emblématiques à l'heure actuelle on peut citer le Mercosur ou plus récemment avec le Mexique, l'agriculture est l'un des sujets les plus conflictuels. Ce n'est pas sans conséquence pour l'agriculture française et européenne, allant jusqu'à menacer notre souveraineté alimentaire.

La nécessité de porter la voix des jeunes agriculteurs sur les sujets internationaux est de plus en plus prégnante. Ainsi après avoir organisé le Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA) en 2019, JA accompagne aujourd'hui la PAFO (Pan-African Farmers Organization) dans l'organisation du prochain SIJA qui doit avoir lieu au Rwanda. Le SIJA permet de réunir des jeunes venus des cinq continents et de donner ainsi plus d'ampleur aux propositions.

En dépit de ce contexte instable (crise du covid, crise ukrainienne) et peu sécurisant pour les agriculteurs, JA reste plus que jamais force de proposition sur les dossiers européens et internationaux.

Notre action

Pac post-2020 : l'année des arbitrages

Depuis plusieurs années, JA a travaillé avec l'ensemble du réseau un projet fort et cohérent. Jeunes Agriculteurs appelle à une Europe forte et ambitieuse, plus proche des citoyens, plus harmonisée et solidaire, dotée d'un budget renforcé à la hauteur des enjeux. Tout au long de la réforme de la PAC JA a défendu et porté son projet PAC tant auprès des instances européennes que des instances nationales.

En 2021 les négociations autour des règlements de la PAC se sont achevées et les trois règlements ont été publiés au Journal Officiel le 6 décembre 2021. Parmi les victoires de JA on note l'obligation pour les Etats membres de définir l'agriculteur actif, ainsi que l'obligation pour les Etats membres de consacrer un budget minimum annuel à l'aide aux jeunes agriculteurs.

Tout au long de l'année 2021 nous avons également été force de proposition auprès du Ministère de l'Agriculture afin que nos propositions soient reprises dans le Plan Stratégique National français (PSN). C'est à l'occasion du Conseil Supérieur d'Orientation (CSO) PAC du 20 décembre 2021 que le Ministre de l'Agriculture a présenté les derniers arbitrages concernant le PSN français. Le PSN a ensuite été transmis à la Commission Européenne le 22 décembre 2021.

JA a notamment été attentif aux arbitrages suivants :

- La définition de l'agriculteur actif : à l'occasion du Comité Etat-Régions du 10 novembre 2021, le Ministre de l'agriculture avait annoncé un critère d'âge légal de départ à la retraite ne permettant plus de percevoir les aides PAC. Néanmoins lors du CSO de décembre le Ministre est revenu sur sa décision. Ainsi dans la version du PSN transmise à la Commission Européenne, l'agriculteur actif ne doit pas avoir fait valoir ses droits à la retraite une fois l'âge légal de départ en retraite dépassé (67 ans). JA a fait connaître son mécontentement face à ce changement.
- Le budget consacré aux jeunes agriculteurs : JA a accueilli favorablement le budget consacré aux jeunes installés (1,5% sur le premier pilier et 1,5% sur le second pilier).
- La forfaitisation du paiement en faveur des jeunes agriculteurs (1er pilier).

En 2022 c'est une nouvelle étape qui s'est ouverte. En effet nous sommes désormais dans l'attente du retour de la Commission Européenne. La proposition de PSN portée par la France va faire l'objet d'échanges entre les autorités françaises et la Commission Européenne dans le courant de l'année 2022 afin de permettre l'adoption formelle du PSN, et sa mise en œuvre en France à partir du 1er janvier 2023.

Présidence française de l'Union européenne (PFUE)

Pour la première fois depuis 13 ans, la France a récupéré la présidence de l'Union Européenne le 1er janvier et ce jusqu'au 30 juin 2022. Le chef de l'État a présenté en début d'année 2022, le programme de la Présidence française de l'UE (PFUE) et mis en avant ses priorités qui peuvent être classées en trois grandes catégories : l'avenir économique de l'Union Européenne, son statut de puissance, et enfin les enjeux de citoyenneté. Parmi les grandes priorités énoncées par le Président de la République certaines concernent le secteur agricole. En effet le programme de la PFUE contient un volet « Agriculture et forêt » essentiellement axé sur la souveraineté et l'autonomie alimentaire. Ainsi la PFUE mène par exemple des travaux en matière :

- de réciprocité des normes avec la mise en œuvre de « mesures miroir »,
- d'agriculture bas carbone,
- de réduction des pesticides (révision de la directive SUD),
- de partenariat Afrique – Europe.



Travail du réseau JA : acteur des négociations PAC

En 2020, JA avait mené une tournée régionale afin de diffuser dans son réseau sa position PAC. L'année 2021 était essentiellement consacrée aux négociations du PSN. En région le réseau JA s'est mobilisé sur la négociation des aides du 2ème pilier gérée par les régions, particulièrement les aides à l'installation. Au niveau national, outre les négociations menées tout au long de l'année avec le Ministère et Régions de France, JA a tenu des groupes de travail en juin et en décembre afin d'informer son réseau sur l'état d'avancement des négociations.

Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (CEJA) : le CEJA s'adapte à la situation sanitaire

La participation de JA au sein du CEJA reste une priorité pour porter la voix des jeunes agriculteurs français au niveau européen. Alors que la dernière présidence avait consacré une partie importante de ses travaux à la PAC, la nouvelle présidence a décidé de mener des travaux sur les sols, le bien-être animal, le foncier, ou encore le carbone. En effet après la démission de Jannes Maes début 2021 et son remplacement par Samuel Masse jusqu'à l'Assemblée générale, c'est Diana Lenzi (Italie) qui a été nommée Présidente du CEJA.

Le CEJA a su s'adapter à la crise covid et a poursuivi jusqu'à aujourd'hui ses travaux en distanciel ou en format hybride afin de maintenir son rayonnement européen.



Commerce international : un combat contre le libre-échange

La signature des accords de libre-échange provoque un afflux de produits alimentaires sur les marchés français et européens perturbant les équilibres en place. Des produits qui ne sont par ailleurs pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales et ne respectant pas les standards européens. Nous dénonçons par ailleurs l'absence totale de moyens de contrôle sur les produits importés, les standards de production, l'utilisation de produits phytosanitaires, le bien-être animal et l'étiquetage de l'origine est trop facilement contournée.

Les filières françaises de qualité sont donc particulièrement mises en difficulté par cette concurrence que nous jugeons déloyale. A titre d'illustration, les contingents discutés dans le cadre des accords Ceta, Mercosur et Mexique représentent à eux trois pas moins de 200 000 tonnes de viande bovine, 190 000 tonnes de volailles et 115 000 de porc, sans oublier d'autres secteurs comme l'éthanol ou le sucre qui sont particulièrement impactés.

JA s'oppose à la signature de ces accords qui mettent en péril un certain nombre de filières agricoles et à ce que l'agriculture soit considérée comme une variable d'ajustement et demande le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales. Cela vaut pour les accords en cours comme le Mercosur, où encore le Mexique, mais également pour tous les autres à venir. C'est pourquoi JA se veut force de proposition dans le cadre du réexamen de la politique commerciale de l'UE lancé par la Commission Européenne à l'automne 2020 et souhaite que la Présidence française de l'Union Européen soit proactive en matière de clauses et de mesures miroirs.

Agricultures familiales et international : Sommet International des Jeunes Agriculteurs

JA, aux côtés d'Afdi, poursuit son engagement sur la scène internationale pour faire entendre la voix des agricultrices et des agriculteurs familiaux. Malgré la situation sanitaire, nous continuons à développer les temps d'échanges entre jeunes agriculteurs familiaux de différents horizons, les moments de réflexion sur les modèles agricoles, et bien sûr l'opportunité d'influencer les débats agricoles mondiaux. La levée des restrictions liées au covid a permis de reprendre les échanges en physique (Burkina Faso par exemple).

En avril 2019 JA a organisé le Sommet international de Jeunes Agriculteurs. En 2021 JA a accompagné la PAFO dans l'organisation du prochain SIJA qui se tiendra au Rwanda. L'objet est de poursuivre la dynamique du Réseau International de Jeunes Agriculteurs créé lors du SIJA19 qui a pour objectif de renforcer au quotidien le dialogue et permettre d'améliorer la représentation des jeunes agriculteurs dans les instances internationales à travers trois types d'action :

- La création d'une plateforme pour des échanges quotidiens et continus sur l'ensemble des défis, notamment un échange de bonnes pratiques sur les défis à relever,
- la mise en place d'une journée mondiale des jeunes agriculteurs,
- la tenue régulière d'un Sommet international de Jeunes Agriculteurs.



Sommet International des Jeunes Agriculteurs

International Summit of
Young Farmers

Perspectives

L'année 2022 va être une année charnière pour le PSN français. D'une part nous serons vigilants au retour fait par Commission Européenne. D'autre part nous veillerons à la bonne mise en œuvre du PSN afin qu'il soit pleinement opérationnel au 1er janvier 2023. Le travail auprès de notre réseau devra se poursuivre afin de s'assurer de la parfaite compréhension de tous des futures règles de la PAC.

JA est présent à tous les niveaux sur le sujet. A Bruxelles, fort de son positionnement adopté en 2017, le CEJA est indispensable pour faire entendre la voix des jeunes agriculteurs. Nous poursuivons notre travail avec eux.

Côté international, à l'image de la mobilisation du réseau pour s'opposer au traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, JA reste plus que jamais déterminé pour dénoncer l'incohérence des politiques commerciales internationales. Nous veillerons à la mise en œuvre de mesures miroir. Enfin, les travaux du réseau international de Jeunes Agriculteurs suite au SIJA se poursuivent notamment par la tenue d'un prochain Sommet au Rwanda.

Productions animales



Contexte

Les effets de la crise de la Covid-19, des difficultés sanitaires et plus récemment l'éclatement d'une guerre sur le continent européen ont produit des effets divers selon les filières d'élevage. La promulgation de la loi EGAlim 2, le 19 octobre 2021, et son entrée en vigueur début 2021 pour une partie des productions (bovin allaitants, porcs castrés charcutiers, lait de vache et de chèvre) a également commencé à produire des effets sur les filières animales qui ont été l'objet de nombreux travaux de Jeunes Agriculteurs.

Des prix en hausse mais une situation difficile avec la flambée des charges et le repli de la consommation des produits biologiques

Pour la 7ème année consécutive l'érosion du cheptel laitier se poursuit. Ce qui a abouti en 2021 à une baisse de -2,3% de la collecte de lait de vache conventionnel. Le prix du lait standard conventionnel est lui en hausse par rapport aux années précédentes pour atteindre 392€/1000L en janvier 2022 (+13% par rapport à 2021). Malheureusement, cette revalorisation des prix n'a pas suffi à compenser la flambée des charges et la marge laitière MILC s'est établie à son plus bas niveau depuis 2016.



Au niveau européen, le prix moyen du lait en 2021 est resté lui aussi au-dessus de son niveau des années précédentes dans plusieurs pays, dont l'Allemagne (+10%) ou la Pologne (+9%) par exemple. La collecte a quant à elle légèrement baissé. Un rebond au printemps 2021 a été suivi d'un fort décrochage en fin d'année (-1,3%), le prix du lait ne compensant pas la forte hausse du prix de l'aliment dont certains pays du Nord de l'Europe sont très dépendants.

Concernant les produits laitiers biologiques, leur consommation en baisse dès le début d'année 2021 après plusieurs années de hausse continue et passe sous son niveau de 2020 voire de 2019. Au printemps 2021 un bond de la production (+15% de collecte) en raison des conditions météorologiques favorables abouti durant l'été à une situation de surplus. Cette situation donne alors lieu à une forte augmentation des déclassements de lait biologique en lait conventionnel.

Les filières « viande » : des dynamiques de production hétérogène et l'arrivée d'un nouveau cadre législatif

En viande bovine, en 2021, les effectifs de vaches allaitantes poursuivent leur recul (-2,8% soit 105 000 têtes). Après une année 2020 aux prix très bas, ceux-ci sont largement remontés en 2021 du fait de l'offre réduite en vache laitière et de la pénurie de jeunes bovins sur le marché européen. Le prix moyen pondéré des gros bovins en 2021 est de 3,81€/kg carcasse, c'est 8% de plus qu'en 2020. Le manque d'offre global sur le marché européen a également profité aux exportations qui ont augmenté (+9% par rapport à 2020). Concernant le marché du broutard, les exportations françaises ont légèrement rebondi, en continuant de s'éroder vers l'Espagne mais en restant dynamique vers l'Italie. La mise en application de la loi EGALIM 2 a particulièrement marqué la filière bovine allaitante en ce début d'année 2022 en introduisant notamment la contractualisation obligatoire, la transparence sur les prix payés aux producteurs, ainsi qu'un « tunnel des prix ». Sur ce sujet, JA, en complément des autres OPA, a été particulièrement mobilisé.

Concernant la viande ovine, les cours de l'agneau se sont situés à des niveaux particulièrement élevés sur les premiers mois de l'année 2021, y compris durant le creux saisonnier habituel, porté par des cotations assez élevées, dans certains pays européens.

La volaille a quant à elle, cette année encore, été fortement marquée par l'épidémie d'influenza aviaire qui a touché fortement le bassin de production du Sud-Ouest, mais également les Pays de Loire. Ce début d'année 2022 est marqué par l'inquiétude que génère l'épisode d'influenza en Pays de Loire, dans une zone particulièrement concentrée en sites stratégiques pour la filière (sélectionneurs, reproducteurs). Sur l'année, les abattages reculent dans leur ensemble (-9,6% en canard par exemple) malgré une progression des abattages de poulets (+1,4%). L'envolée des coûts de l'alimentation a également fortement marqué la filière (indice ITAVI +15% environ sur les 12 derniers mois). La consommation continue sa dynamique de progression et la reprise de la restauration s'accompagne d'une hausse des importations (+17,6% des importations venant de l'UE).



Pour la filière porcine, après un recul en 2019-2020, la consommation globale de porc en volume tend à se stabiliser en 2021. Concernant le commerce extérieur, en Chine la situation est complexe : une partie significative du cheptel a été reconstituée, ainsi les prix reculent sur le marché intérieur ce qui n'est pas favorable aux importations. Après l'Allemagne, la contamination par la fièvre porcine africaine (FPA) a touché en janvier 2022 le nord de l'Italie. Le risque que cette extension se poursuive dans d'autres pays de l'UE est élevé. Enfin, le prix de l'aliment étant à un coût très élevé depuis plusieurs mois, la rentabilité des élevages se place à un niveau exceptionnellement bas.



Sanitaire et bien-être animal

La fièvre porcine africaine, désormais présente en Italie depuis début 2022 à quelques kilomètres des frontières françaises inquiète particulièrement les éleveurs. Même si l'accord de zonage avec la Chine protège une partie des exportations françaises en cas d'arrivée de la FPA dans l'hexagone, les plus grandes mesures de biosécurité sont à prendre.

L'IAHP (Influenza aviaire hautement pathogène) a fait connaître une période extrêmement difficile aux éleveurs français. En ce début d'année 2022, le foyer de contamination des Pays de la Loire, zone particulièrement tournée vers la sélection et la reproduction, fait craindre l'ensemble de la filière. La stratégie de lutte se décline aujourd'hui en 3 objectifs : Instaurer une zone réglementée pour la gestion des foyers et la limitation des mouvements, sauvegarder la génétique aviaire, et empêcher la propagation du virus vers d'autres bassins de production.

Sur le renforcement du maillage vétérinaire, des travaux sont en cours au ministère afin de préserver, promouvoir et faciliter l'implantation de vétérinaires dans les territoires ruraux. Pour Jeunes Agriculteurs, qui participe à ces travaux, il s'agit d'une thématique primordiale pour assurer l'installation de nouveaux jeunes en élevage.

Le règlement européen dit « législation sur la santé animale » (LSA) est entré en application en France le 21 avril 2021. Il réforme les dispositifs sanitaires en matière de maladies animales et classe celles-ci au regard de leurs impacts sanitaires et économiques. L'ordonnance posant le cadre global français est parue le 20 octobre 2021 et depuis, JA participe activement aux travaux qui s'inscrivent dans le cadre de la LSA comme notamment la définition de la liste des maladies animales réglementées d'intérêt nationales.

Sur le plan du bien-être animal, de nouvelles mesures notables sur l'année 2021-2022 . Pour la filière porcine, fin de la castration à vif des porcelets. Pour la filière avicole, la mise en place de l'ovosexage dans les élevages d'ici à fin 2022. Pour ces deux filières confondues, la nomination d'un référent bien-être animal formé, dans les élevages.



Notre action

Tout au long de l'année, les enjeux économiques et sanitaires des filières animales ont été au centre des actions de Jeunes Agriculteurs.

Groupes de travail thématique

Début juillet 2021, ont eu lieu 2 groupes de travail en visioconférence « viande bovine » et « bien-être animal » dont l'ordre du jour à respectivement permis d'aborder : Pour le premier, les avancées de la proposition de loi Besson-Moreau, et l'avancement du plan de filière présenté par Interbev. Pour le second, le rapport Decerle au Parlement européen, et l'enjeu de formation des référents bien-être animal en élevage.
Groupe « application EGAlim 2 »

En fin d'année 2021 un groupe d'une journée thématique sur l'application d'EGAlim 2 a été organisée à Paris pour permettre la prise en main de la loi et la réponse aux interrogations de chacun. Les filières animales étant les plus concernées en ce début d'année 2022, notamment la filière viande bovine, Jeunes Agriculteurs a relayé et rédigé des documents de vulgarisation de la loi pour faciliter son application aux éleveurs.

Session « Ruminants »

Initialement repoussée en raison des mesures sanitaires, la session « Ruminants » a finalement pu avoir lieu début 2022 en Lozère. Les élus responsables des filières ruminants ont souhaité organiser les travaux autour de l'adaptation des filières d'élevage ruminant aux changements climatiques, et les défis pour l'installation des jeunes qui en découle.

Pendant trois jours, les travaux se sont succédés : Prises de parole d'intervenants extérieurs sur les défis et projections du dérèglement climatique, Groupes de travail « lait » et « viande », et visites d'exploitations.



Actions pour la promotion de la production française

Jeunes Agriculteurs a travaillé à la promotion de la production française, et à la juste rémunération des éleveurs français. En participant aux comités de suivi des négociations annuelles, en parallèle des mobilisations communes avec la FNSEA, Jeunes Agriculteurs a permis de mettre la pression sur les acteurs de l'aval des filières pour assurer la bonne application de la loi EGAlim 2.

Perspectives

Après des négociations commerciales particulièrement tendues, marquée par l'obligation de prise en compte des coûts de production et la transparence instaurée par la loi EGAlim 2, l'éclatement d'une guerre entre Russie et Ukraine est venu déstabiliser l'ensemble des filières. Une fois les négociations clôturées au 1er mars 2022, le ministre de l'Agriculture les a immédiatement réouvertes face à cette situation inédite induisant la flambée des coûts de l'énergie et de l'alimentation animale dans un contexte déjà fortement haussier. Jeunes Agriculteurs sera pleinement acteur de ces négociations afin que les hausses nécessaires soient passées pour que puisse perdurer l'agriculture et l'élevage français.

Les attentes sociétales sont fortes sur le bien-être animal. Si Jeunes Agriculteurs est prêt à y répondre, cela doit se faire en concertation avec les éleveurs, et ils ne peuvent assumer toute la charge financière que cela engendre. Jeunes Agriculteurs poursuivra en 2022-2023 les travaux menés avec les différentes parties prenantes, en accompagnant les éleveurs et en n'abandonnant aucun éleveur sur le chemin, en les rémunérant pour leurs bonnes pratiques. Cela passe aussi par la dénonciation et le refus de toute forme d'attaque envers les éleveurs.

Les filières d'élevage sont particulièrement touchées par les enjeux liés à l'installation et au renouvellement des générations, comme le prouve les chiffres du recensement agricole parus en fin d'année. Ce sujet doit rester au cœur des priorités de Jeunes Agriculteurs pour l'avenir.

Productions végétales



Contexte

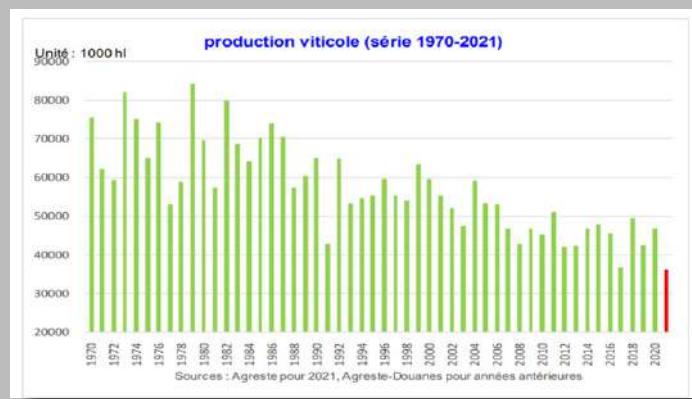
Conjoncture 2021

Grandes cultures : une campagne de céréales sous le signe d'une forte hausse de récolte

Après une moisson 2020 catastrophique, les rendements de l'année 2021 renouent avec des niveaux proches de l'historique des cinq dernières années. La production totale de céréales dépasse les 66 millions de tonnes, soit une hausse de 5,1 % par rapport à la période 2016-2020. Au niveau national, seul le pois protéagineux verrait ses rendements se situer en-deçà de la moyenne quinquennale, à 30,1 q/ha, en conséquence des fortes précipitations pendant l'été (pluviométrie excédentaire de 50 % en juillet). La hausse des surfaces (+22,8 %) permettrait toutefois de contrebalancer cette moindre performance. En blé tendre, le rendement (estimé à 71,3 q/ha) s'inscrit dans la moyenne. La chute de la production de colza n'est pas enrayée (-24,5 %), continuant d'être alimentée par le recul des surfaces (- 27,6 % par rapport à la moyenne quinquennale).

Viticulture : Chute de 23 % de la production viticole en 2021

La production viticole s'établit à 37,8 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 23 % à 2020 et de 18 % à la moyenne des cinq dernières années. Le gel printanier a amputé une bonne partie de la production, qui serait inférieure à celles de 1991 et 2017. Les vendanges sont plus tardives qu'en 2020, qui avait été une année précoce. En conséquence, malgré des stocks relativement confortables en début de campagne 2021-2022, les disponibilités sont peu élevées. Fin 2021, les exportations de vins poursuivent leur redressement entamé au printemps, soutenues par la reprise économique.



Fruits et légumes : Un gel printanier qui a très fortement impacté les productions fruitières

L'année 2021 est une année tristement record par l'étendue significative des dégâts occasionnés par les aléas climatiques, et en première ligne par le gel. Les récoltes de fruits d'été et d'automne connaissent toutes des niveaux historiquement faible de production. La faible production a influé sur les prix : une hausse des cours est observée dans ces diverses productions. Un été particulier : De leur côté, les légumes d'été ont souffert d'un climat peu favorable à leur production et à leur consommation pendant le début de l'été, les fraises et les tomates en sont de bons exemples. Finalement, les cours se redressent dans la deuxième partie de l'été. Les légumes d'hiver ont connu des variations importantes des cours, avec des problématiques de crises conjoncturelles sur certains produits (exemple du poireau, salade, endive).

Notre action

Des filières végétales structurées et résilientes

Diversification des exploitations céréalier

JA considère que la diversification au sein des exploitations de grandes cultures est une piste essentielle pour en améliorer la résilience et l'autonomie.

Protéines végétales : un objectif fort de souveraineté alimentaire

JA estime nécessaire de développer un **plan protéines ambitieux** à la fois à la hauteur des besoins de l'alimentation française et des enjeux environnementaux qui y sont associés. Depuis longtemps travaillé par les acteurs du monde agricole, aucun plan ambitieux n'avait vu le jour faute de moyens accordés. Fin 2020 et en lien avec le Plan de relance, le Gouvernement a finalement présenté une stratégie nationale pour les protéines végétales dotée d'une enveloppe de 100 millions d'euros. Ce plan se construit autour de 3 axes stratégiques : la réduction de la dépendance aux importations, l'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages et le développement d'une offre de produits locaux en matière de légumes secs. Cette stratégie a notamment permis la mise en œuvre d'une aide aux investissements de matériel incitant au développement des protéines végétales dans les exploitations agricoles. Le travail sur la structuration de filières doit continuer afin de permettre le développement de filières compétitives.

Dans la future programmation de la PAC (2023-2027), les enjeux autour de la souveraineté protéique ont bien été pris en compte : dans la continuité de la stratégie sur les protéines végétales, la France propose d'augmenter l'enveloppe des aides couplées aux protéines végétales dans son plan stratégique national. Les modalités sont à surveiller.

Travail sur l'attractivité de la filière betteravière

Depuis quelques années, la filière betteravière connaît des difficultés diverses, qu'elles soient conjoncturelles ou structurelles. La fin des quotas betteraviers a notamment joué fortement sur la structuration de la filière. Les aléas climatiques et sanitaires n'ont pas épargné une filière déjà en plein questionnement. Cette année, les problématiques posées par la destruction de betteraves à la suite d'une exposition à des produits phytosanitaires interdits au niveau européen ont encore impacté la filière betteravière.

Face à cela, JA travaille aux côtés de la CGB afin de mettre en œuvre des leviers face aux contraintes que subissent les producteurs de betteraves. Dans le contexte actuel particulièrement tendu, la filière betteravière doit aussi se montrer dynamique et incitative. Notamment, un travail commun sur les jeunes dans la filière betteravière a été réalisé.



Maintien d'un contexte réglementaire structuré pour la filière viticole

Organisation Commune de Marché vitivinicole et réforme de la PAC

Lors des négociations autour de la PAC 2023 – 2027, JA s'est mobilisé aux côtés des acteurs de la filière pour identifier et soutenir les spécificités de la filière vitivinicole française. JA s'est notamment mobilisé afin de maintenir la régulation du potentiel du vignoble, un élément fondamental pour la filière : grâce à des actions de l'ensemble des acteurs de la filière viticole, les négociations européennes ont abouti sur un maintien du dispositif d'autorisations de plantation jusqu'en 2045.

Dans la rédaction des nouveaux règlements PAC, les mesures du programme national d'aides vitivinicole, auparavant contenues dans le règlement de l'Organisation Commune des Marchés, intègrent maintenant le Plan Stratégique National comme un programme sectoriel. Ces mesures étant pluriannuelles (Investissement, Restructuration du vignoble, etc.), la filière viticole s'est notamment mobilisée afin de permettre une continuité entre le PNA 2019-2023 et la future programmation.

La mise en œuvre de la future programmation des mesures d'aides viticoles reste à être travaillée. JA a réaffirmé son attachement au programme national d'aides qui représente un des piliers de la compétitivité des entreprises de la filière vitivinicole. L'installation des jeunes en viticulture doit être une priorité qui transparaît dans le programme national d'aides. Dans la rédaction du PNA 2019-2023, cet enjeu de renouvellement avait bien été identifié car des majorations et critère de priorité ont été attribué pour les jeunes viticulteurs sur les mesures Investissement et Restructuration. JA veillera à ce que les objectifs de renouvellement de générations, via majoration ou critère de priorité, soient bien identifiés dans les modalités des mesures.

Pour une filière Fruits et Légumes compétitive

Face aux nombreuses et diverses difficultés que la filière Fruits et Légumes traverse chaque année, JA prône une meilleure structuration de l'offre avec le développement et la sécurisation des débouchés commerciaux pour les producteurs en fruits et légumes.

Lancement de la campagne 2022 pour l'appel à projet de FranceAgriMer : rénovation du verger arboricole

Cette année encore, FranceAgriMer ouvre l'appel à projet relatif à la mise en œuvre d'un programme de financement pour la rénovation des vergers arboricoles. L'objectif de cette mesure est d'améliorer la compétitivité de la production française de fruits ainsi que sa structuration, et de favoriser l'adaptation des exploitations fruitières aux attentes du marché. Le premier critère de priorité d'attribution de l'aide est le renouvellement des exploitants. Le taux d'aide FranceAgriMer est fixé à 20% des dépenses, avec une majoration de 5% pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés.



Des enjeux transversaux stratégiques pour la compétitivité des filières végétales

Gestion des risques

2021 restera une année tristement marquante du fait de l'étendue immense des dégâts notamment dûs au gel. Pour l'ensemble des productions touchées, notamment l'arboriculture et la viticulture, JA s'est mobilisé afin de mettre en application les mesures de soutien engagées par le Gouvernement en réponse aux vagues de gel du printemps. Outre les premières mesures d'urgence (fonds d'urgence via les préfets, taxes TFNB, prises en charges des cotisations sociales, etc.), ce plan Gel permet aux agriculteurs touchés d'être indemnisés par le régime des calamités agricoles. Face aux diverses crises que les filières végétales connaissent chaque année, JA estime qu'il est nécessaire de mobiliser des outils plus efficaces pour lutter contre les aléas. 2021 a été l'année d'une refonte totale des outils de gestion des risques climatiques. Le nouveau texte prévoit principalement une répartition de la prise en charge des pertes entre les différents acteurs : agriculteurs, assureurs et Etat (solidarité nationale). Nous serons vigilants à sa mise en œuvre dès le 1er janvier 2023.

Main d'œuvre & emploi

L'emploi de main d'œuvre est un sujet primordial en agriculture : les filières végétales sont fortement employeuses de main d'œuvre (F&L, viticulture, semences...) et doivent se confronter à d'importantes distorsions de concurrence dans ce secteur. JA s'est fortement mobilisé afin de maintenir un dispositif sur l'exonération des charges sociales pour la main d'œuvre saisonnière, afin de compenser un différentiel de compétitivité non négligeable entre la France et les autres pays. Sur la sellette, le dispositif a finalement été reconduit en 2021. La mise en place de telles mesures et un enjeu sérieux dans les filières végétales : la dégradation de la compétitivité des exploitations françaises pourrait provoquer leurs disparitions. Au-delà d'une reconduction d'année en année, nous demandons que le TO-DE soit désormais pérennisé afin d'apporter plus de visibilité aux employeurs agricoles.



Environnement

Les filières végétales sont affaiblies par les distorsions de concurrence constantes qu'elles subissent. L'agriculture française, engagée dans un marché ouvert, ne doit pas être la seule à s'engager pour la protection du consommateur et de l'environnement.

La problématique de l'emballage plastique, avec son retrait pour de nombreux fruits et légumes frais dès janvier 2022, en est aussi un exemple. Si la réduction des emballages plastiques est largement souhaitable dans les objectifs de développement durable, il est toujours difficile de comprendre une décision qui n'est pas en lien avec les directives européennes et qui est uniquement sectorielle.

Plan de relance : mise en œuvre d'aides à l'investissement pour les filières végétales

Suite à la crise Covid-19, le Gouvernement a mis en œuvre un plan de relance dans le but de redresser durablement l'économie française. A travers son volet « Transition agricole, alimentation et forêt », le plan de relance vise à accompagner les agriculteurs dans les objectifs de souveraineté alimentaire, de transition agroécologique et d'adaptation au changement climatique. Notamment, des aides pour l'investissement dans les agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique (215 millions d'€) et à l'adaptation au changement climatique (70 millions d'€). Une aide pour l'investissement dans les serres, tunnels et chenilles agricoles en exploitations a également ouvert début 2022. Sur l'ensemble de ces aides, une majoration de 10% a été obtenue pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés.

Perspectives :

JA continuera à travailler sur les problématiques principales des filières végétales travaillées par Jeunes Agriculteurs, en mettant d'abord en exergue la transmission des exploitations et l'installation des jeunes, et tout en maintenant une réflexion autour des sujets de structuration des filières et d'évolution des politiques nationales et européennes.

Les filières végétales sont concernées par de nombreux sujets transversaux : PAC, environnement, innovation, gestion des risques, foncier... En cohésion avec le travail effectué sur chacun de ces sujets à JA, il convient de continuer à se positionner dans les débats nationaux et porter la voix des jeunes agriculteurs dans les filières végétales.

Les groupes de travail seront réactifs aux différentes problématiques rencontrées et situations de crises, et travailleront encore afin d'apporter des résultats concrets au réseau JA sur les problématiques en productions végétales. Ces groupes sont un atout incontestable et permet aujourd'hui à JA de jouer un rôle important dans les débats nationaux et d'assurer de manière constructive nos différentes représentations. Il est donc indispensable de faire perdurer cette dynamique.

Foncier agricole



Contexte

« Pas de Paysans sans terre ! » Avec ce slogan, JA rappelle que l'accès des jeunes à la terre est essentiel pour assurer la relève agricole. Toute installation est conditionnée à l'accès au foncier. Cet accès doit être sécurisé dans la durée, pour éviter que la pérennité d'une installation, et plus généralement d'une exploitation agricole, ne soit remise en cause.

Le réseau Jeunes Agriculteurs, a toujours accordé beaucoup d'attention au foncier et notamment aux conditions d'accès pour les jeunes. JA a consacré son attachement au foncier dans le rapport d'orientation de 2015, intitulé « Foncier : entre avenir et héritage ». Ce document constitue le fondement des positions du réseau Jeunes Agriculteurs en la matière. C'est sur ces bases que nous sensibilisons les pouvoirs publics et les alertons sur le besoin à agir.

Mais le foncier est l'objet de nombreuses convoitises : zones d'activité, infrastructures, habitats individuels et collectifs, énergies renouvelables, équipements collectifs, etc. Tous ont besoin d'accéder au foncier pour s'établir.

Face à ces intérêts concurrents à la production agricole, JA réaffirme son ambition de zéro artificialisation nette à horizon 2050. Nous nous réjouissons de l'adoption d'un tel principe dans la loi climat et résilience en 2021. Néanmoins, au-delà du principe, nous devons passer à sa mise en œuvre effective.

Repenser les usages et l'accès au foncier est aujourd'hui une nécessité pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs, et ainsi préserver le modèle agricole français, avec des exploitations à taille humaine, conduite par des agriculteurs actifs et participant à une production agricole diversifiée, et de qualité. Faute de grande loi foncière la question de l'accès au foncier a finalement été traité en 2021 dans le cadre de la proposition de loi du député Jean-Bernard Sempastous. Il s'agit là d'une première étape.

La concurrence entre les usages du foncier, mais également l'accès au foncier était donc cette année au cœur de l'actualité législative.

Nous continuons la mobilisation pour sensibiliser l'ensemble des acteurs à la nécessité d'une loi d'ampleur qui traite le sujet du foncier agricole. Il doit s'agir là de l'une des priorités du prochain quinquennat.

Notre action

L'année 2021 est marquée par une actualité relativement dense sur le plan législatif. La question du foncier agricole a été traitée dans différents textes de loi.

Le début d'année a tout d'abord été marqué par l'examen du projet de loi climat et résilience. Ce texte consacrait un large volet à la question de l'artificialisation du foncier agricole. Cette loi a permis plusieurs avancées, comme par exemple :

- La définition de l'artificialisation et la définition des friches par la loi
- L'inscription dans la loi d'objectifs chiffrés en matière de réduction de l'artificialisation : Tous les dix ans, l'artificialisation doit donc être divisée par deux.
- Le renforcement des pouvoirs de la CDPENAF avec désormais une possibilité de saisine de la CDPENAF pour tous les PLU(i)
- Obligation de couverture végétale ou photovoltaïque pour certaines catégories de parkings, etc.

Il s'agit là d'avancées notables dont nous devrons veiller à la bonne application dans le temps.

Autre avancée législative majeure : l'adoption de la proposition de loi Sempastous. Après plusieurs années de travaux menés dans le cadre du CAF foncier nous sommes collectivement parvenus à l'adoption d'une proposition de loi d'urgence qui vise à réguler l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires. Cette proposition de loi a pour objet de créer un cadre permettant d'assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires. Il est pour cela créé un mécanisme d'autorisation préalable des opérations sociétaires. L'année 2022 devra être l'occasion de travailler sur les décrets d'application et d'analyser l'efficacité de cette loi.

Enfin, après avoir été de multiple fois reportée, la loi 3DS/4D a finalement pu être examinée et adoptée par le Parlement. Cette loi a permis, grâce à l'action de notre réseau, de maintenir l'équilibre des CDPENAF. Néanmoins les députés (comme les sénateurs avant eux) n'ont pas repris nos propositions d'amendements relatives à l'extension du droit de préemption pour les captages d'eau potable.

En régions c'est essentiellement l'élaboration de nouveaux SDREA qui a marqué l'actualité. Le réseau a su démontrer son engagement sur le sujet et nous espérons que ces nouveaux schémas permettront de favoriser l'installation des jeunes et la consolidation des exploitations qui en ont le plus besoin.

Concernant le travail interne à JA, la feuille de route établie par les membres du groupe foncier a été respectée. Plusieurs groupes se sont tenus tout au long de l'année avec des participants relativement nombreux et assidus. Une session foncier, organisée par JA Nord-Pas-de-Calais a eu lieu en décembre 2021 à Lille et a réuni plus de 50 participants. Ces différents groupes fonciers menés tout au long de l'année, ainsi que la session, nous ont permis de mener des travaux prospectifs concrets (comme par exemple le recours au crédit-bail pour l'accès des jeunes au foncier, charte de bonnes relations entre bailleurs et preneurs, agrivoltaïsme, réforme du cadastre, etc.)

Les membres du groupe foncier ont également contribué à l'organisation de la traditionnelle semaine du foncier. Cette année l'objectif était de sensibiliser le grand public aux conséquences de l'artificialisation. JA National a ainsi organisé une opération de distribution de baguettes dans Paris. Action qui a également été menée dans différents départements, parfois en complément des traditionnelles opérations de semis-solidaires.

Le travail de fonds se poursuit également dans les instances où nous siégeons. Ainsi JA a suivi les travaux relatifs au fonds de portage créé par la FNSEA. Concernant les sections de la FNSEA où nous siégeons à savoir la SNFM et la SNPR, JA a par exemple suivi attentivement les travaux relatifs à l'évaluation de l'entreprise agricole menés par la SNFM et participé aux échanges engagés par les bailleurs concernant la fiscalité du foncier agricole.



Perspectives

Plusieurs objectifs à atteindre dans le cadre de la prochaine mandature :

- Etablir la feuille de route du prochain mandat
- Poursuivre et mobiliser dans le cadre de la semaine du foncier.
- Poursuivre les travaux prospectifs en matière de foncier (crédit bail sur le foncier agricole, portage, déprise, etc.).
- Renforcer le lien entre RGA et foncier, notamment avec une passerelle sur la transmission.
- Poursuivre et intensifier le lobbying pour une loi d'ampleur traitant du foncier agricole
- Maintenir et amplifier la dynamique du réseau JA autour du foncier.

Gestion de l'activité agricole



Contexte

L'année 2021 a été marquée, une nouvelle fois, par la crise du Covid. Le début d'année 2022 est marqué par la guerre en Ukraine. Cette crise oblige le gouvernement à agir et à prendre des mesures concrètes pour préserver le secteur agricole.

Les crises n'ont toutefois pas arrêté le climat de faire des siennes. L'année 2021 n'a pas été épargnée par les aléas climatiques et sanitaires (inondation, gel etc.). Cette année, comme les précédentes, a démontré une fois encore la limite des outils de gestion des risques climatiques et contraint le gouvernement à agir pour réformer les outils de gestion des risques climatiques.

Néanmoins, au-delà des crises JA poursuit également son action pour le renouvellement des générations et travaille à l'élaboration de mesures structurantes pour l'installation des jeunes agriculteurs et la transmission des exploitations agricoles.

Notre action

PLF / PLFSS

En matière fiscale, la loi de finances pour 2022 comporte plusieurs évolutions qui intéressent le secteur agricole. Tout d'abord concernant les paiements pour services environnementaux, la loi les qualifie désormais de bénéfice agricole. Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique a été prorogé jusqu'en 2025, et augmenté de 1 000€ à compter du 1er janvier 2023. On note aussi l'augmentation des seuils d'exonération des plus-values professionnelles et la possibilité d'amortir fiscalement les fonds agricoles. Enfin la loi de finances pour 2022 fait évoluer les taux de TVA pour les produits alimentaires non consommables en l'état et destinés à l'alimentation humaine. Désormais tous les produits destinés à l'alimentation humaine seront soumis au taux réduit de 5,5%.

Les dispositifs mis en place dans le cadre de la crise du covid sont également restés activés en 2021 (fonds de solidarité, prêts garantis par l'Etat).

En matière sociale, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 comportait lui aussi peu de mesure intéressant le secteur agricole.

Dans le cadre de ce projet de loi, JA a porté des amendements permettant l'articulation entre l'exonération sociale JA et les taux réduits d'AMEXA et PFA. Il s'agit là d'une mesure de bon sens qui ne parvient pas à obtenir l'approbation du gouvernement. Néanmoins nous n'abandonnons pas cette problématique et continuerons à la porter dans le cadre du PLFSS pour 2023.

Dans le cadre de ce PLFSS pour 2022, JA a également proposé un amendement visant à diminuer le taux de CSG appliqué aux bailleurs qui louent à un jeune agriculteur ayant réalisé le dispositif à l'installation.

Mesures de crise

La crise ukrainienne et l'inflation marquent eux le début de l'année 2022. Face aux conséquences de cette crise le gouvernement français a présenté un plan de résilience qui prévoit des mesures en matière de GNR et de TICPE, ainsi que des mesures de prise en charge des coûts de gaz et d'électricité. Les prêts garantis par l'Etat sont également reconduits, et il est également possible dans certains cas de solliciter une prise en charge de cotisations sociales.

Transmission

En 2021 JA a lancé d'importants travaux en matière de transmission. Parent pauvre des politiques publiques, la transmission est pourtant un axe majeur pour le renouvellement des générations en agriculture. Nous avons travaillé à l'élaboration de propositions notamment en matière fiscale et sociale. La mise en place d'un bonus / malus fiscal en faveur des cédants qui transmettent à un jeune est un axe de travail à développer tout comme la mise en place d'exonération sociales en faveur des cédants.

Agriculteurs actifs

Les travaux relatifs à la définition de l'agriculteur actif se déroulent essentiellement dans le cadre de la PAC, le CORE-NA n'ayant pas permis d'aboutir. Le ministre de l'agriculture a transmis fin 2021 à la Commission européenne le plan stratégique national de la France. JA a été moteur et a défendu une définition de l'agriculteur actif ambitieuse dans le cadre de la prochaine PAC. Alors que le Ministre de l'agriculture avait retenu la proposition de JA en matière d'âge (à savoir ne plus pouvoir bénéficier des aides PAC au-delà de l'âge légal de la retraite à taux plein), c'est à regret que nous avons constaté la modification de cette définition dans la version finale du PSN envoyé à la commission européenne. Le réseau JA s'est mobilisé pour faire état de son mécontentement suite à la modification des critères de définition de l'agriculteur actif.

Gestion des risques

Enfin en matière de gestion des risques, 2021, comme 2020 ou encore 2019, n'a pas été épargnée par les aléas notamment climatiques et sanitaires. Le régime des calamités agricoles atteint ses limites. En effet après plusieurs années de sécheresses sur prairies qui avaient démontré les limites des calamités agricoles, le gel 2021 a mis en évidence les limites du système.

En effet l'année 2021 a notamment été marquée par un gel printanier sans précédent. Le gouvernement s'est rapidement mobilisé en mettant en place un plan d'un milliard d'euros. La viticulture et l'arboriculture ont été particulièrement touchées par cette vague de gel. Les viticulteurs non assurés, jusqu'alors exclus des calamités agricoles ont ainsi pu bénéficier de ce régime d'indemnisation. Un dispositif de prise en charge des cotisations sociales a également été mis en place.

Le gel 2021 a néanmoins permis d'aboutir en matière de réforme de la gestion des risques. Nous regrettons qu'un évènement de grande ampleur ait dû se produire pour pousser le gouvernement à agir. Néanmoins cette réforme, attendue de longue date par JA, permet de redonner de la visibilité aux outils d'indemnisation des risques climatiques. Un système à trois étages articulant responsabilité de l'agriculteur, responsabilité de l'assureur et responsabilité de l'Etat doit ainsi être mis en place dès 2023. JA travaille actuellement sur les ordonnances et décrets de mise en application de la loi. Nous serons vigilants à la bonne mise en œuvre de cet outil et restons mobilisés pour également développer une véritable culture du risque chez les agriculteurs.

Concernant la PAC, JA se félicite du budget alloué à la gestion des risques et notamment à la subvention à l'assurance récolte.

Concernant le FMSE, il poursuit son développement et compte désormais 12 sections. Ce fonds a su démontrer son efficacité et ses compétences au fil des années et des aléas.

Perspectives

S'agissant des dossiers fiscaux et sociaux, la mise en place de mesures en faveur de la transmission sera cette année encore une priorité. Nous poursuivrons nos travaux sur le dossier transmission afin d'aboutir à des mesures fortes et ambitieuses.

Concernant la définition de l'agriculteur actif, JA va continuer de porter une définition ambitieuse, qui nous l'espérons se traduira un jour en texte concret.

Enfin, en matière de gestion des risques, nous serons mobilisés pour la bonne mise en œuvre de la réforme de la gestion des risques climatiques.

Territoires



Contexte

Au-delà de son rôle premier qui est d'approvisionner en aliments les populations, l'agriculture est considérée comme une pierre angulaire de l'édifice territorial du fait des nombreux rôles qu'elle assure dans la vie et le développement des territoires français : création de richesse et de valeur ajoutée, entretien et façonnage du paysage, gestion des ressources, enrichissement et préservation du patrimoine culturel.

Certains territoires sont plus difficiles à appréhender que d'autres, c'est le cas des zones de montagne notamment. Celles-ci présentent de multiples contraintes pour l'agriculture : les caractéristiques naturelles telles que la pente, l'altitude et les conditions climatiques rendent les conditions de travail plus difficiles et les infrastructures plus coûteuses qu'en plaine.

Pourtant, dans ces zones soumises à des contraintes naturelles, autant qu'ailleurs, l'agriculture assure la structuration de l'économie et favorise la vitalité sociale. Elle participe aussi à l'entretien et à l'attractivité de ces territoires. Elle maintient l'ouverture des paysages, indispensable à la préservation d'une certaine biodiversité, mais aussi aux activités touristiques et économiques qui font vivre ces régions. Il est donc indispensable d'encourager et de valoriser l'agriculture afin d'éviter sa déprise dans ces zones dites « défavorisées » en soutenant ces systèmes de production. Assurer sa pérennité via notamment des politiques publiques adaptées à ses spécificités est une priorité pour l'avenir de ces zones rurales.

Notre action

ICHN



Jeunes Agriculteurs considère que l'ICHN permet de conserver le dynamisme des territoires soumis à handicaps par le maintien et l'installation d'agriculteurs actifs. Elle correspond à une compensation de base pour l'activité agricole qui est un maillon indispensable de l'économie locale dans ces territoires. Elle permet de limiter les risques naturels (avalanches, incendies) par le maintien du pastoralisme dans les prairies de zones de montagne. Pour toutes ces raisons, nous militons pour la préservation de son budget et un fléchage vers l'actif. Les critères d'âge et de siège de l'exploitation restent chers à Jeunes Agriculteurs, c'est pourquoi nous continuons d'œuvrer pour le rétablissement de ces critères, ou tout autre critère alternatif permettant d'atteindre

le même objectif : que l'ICHN puisse jouer pleinement son rôle de structuration économique et territoriale. Cependant, le plan stratégique national français pour la prochaine PAC est lui beaucoup moins ambitieux. Jeunes Agriculteurs considère que les modifications apportées à l'ICHN dans ce document ne répondent nullement à la nécessité de rediriger l'indemnité vers les vrais acteurs agricoles des territoires.

Prédateurs

• Loup

La population de loups en France ne s'est jamais si bien portée. Avec l'explosion du nombre d'individus, estimé à 624 individus cette année, ce sont toutes les filières d'élevage des territoires touchés qui sont menacées. L'année 2020 fut particulièrement meurtrière avec plus de 12000 animaux tués. La population de loups est désormais ingérable et les territoires les plus sévèrement touchés voient les troupeaux quitter progressivement leurs alpages. Jeunes Agriculteurs considère que les éleveurs doivent pouvoir défendre leurs troupeaux toute l'année sur tout le territoire. De plus, nous demandons que les coûts liés au loup cessent d'être imputés au budget de l'agriculture mais soient totalement pris en charge par le ministère de l'Ecologie. Cependant, malgré une forte mobilisation du réseau, plusieurs actions syndicales et une participation active de Jeunes Agriculteurs aux réunions de travail, les demandes de la profession ne sont toujours pas pleinement entendues. La gestion du prédateur est toujours plus territorialisée et le comptage de moins en moins précis. Malgré un plan loup décrié par la profession agricole, les Pouvoirs Publics persistent, générant de graves conflits dans les territoires subissant la prédateur. De plus, le sujet des conflits d'usage avec les chiens de protection est de plus en plus récurrent. Jeunes Agriculteurs milite donc pour une révision du statut du chien de protection afin que la responsabilité ne soit pas portée par l'éleveur alors que le chien lui est imposé. Nous participons également au travail de reconnaissance des attaques sur bovins, aujourd'hui trop mal reconnues.

Jeunes Agriculteurs est et restera mobilisé au sujet du loup. Nous défendons les intérêts des éleveurs des zones de prédateur afin de faire perdurer les pratiques d'élevage vertueuses et de continuer à installer des jeunes dans ces zones.

• Ours

L'ours fait beaucoup de dégâts dans les Pyrénées et les récentes rencontres entre le prédateur et les bergers laissent présager le pire.

Le Président de la République a reconnu, à l'occasion de sa visite aux Terres de Jim, la nécessité de traiter la problématique des ours « déviants » sans pour autant donner plus de détails sur les moyens à mettre en œuvre. Si l'intention est bonne, les éleveurs en attendent beaucoup plus et Jeunes Agriculteurs demande des actions concrètes.

• Lynx

Jeunes Agriculteurs s'est impliqué dans le travail sur le Plan National d'Actions Lynx. Nous avons demandé des mesures pragmatiques et innovantes afin de protéger les troupeaux du lynx : des moyens de protection spécifique pour le félin (les filets pour la protection contre le loup et les chiens de protection étant inefficaces), la non-conditionnalité de l'indemnisation aux mesures de protection et la prise en compte des dépenses liées au lynx sur le budget de l'environnement et non sur le FEADER.

• Vautour

Le vautour fait depuis quelques années un nombre croissant de victimes. Les attaques surviennent désormais sur les bêtes vivantes et bien portantes lors des mises-bas notamment. La profession a du mal à faire reconnaître ces attaques mais nous avons finalement été entendus : le Président de la République a annoncé l'ouverture du chantier du plan national d'action Vautours, ce qui est un premier pas vers la reconnaissance de cette problématique. Jeunes Agriculteurs milite pour que les travaux commencent réellement et le plus rapidement possible.

Perspectives

Concernant le dossier prédateur, Jeunes Agriculteurs doit conserver une approche constructive dans les nouveaux groupes de travail et réfléchir à la meilleure façon de communiquer au grand public sur le sujet de la prédateur. Nous resterons cependant prudents sur ce sujet et continuerons à demander la transparence totale quant à la dynamique des différentes populations afin de pouvoir se baser sur un socle de connaissances solides lors des échanges techniques et politiques sur le sujet. Un rapprochement a également été opéré avec les chasseurs, qui sont un appui précieux pour les éleveurs sur le terrain, Jeunes agriculteurs a demandé qu'ils effectuent un comptage contradictoire, à l'instar de ce qu'ils font d'ores et déjà pour d'autres espèces sauvages. Jeunes Agriculteurs est conscient que les mesures actuelles ne permettent toujours pas de faire redescendre la pression de la prédateur et continue à pousser pour une gestion efficace du loup et du lynx.

Enfin, le vautour, bien qu'il ne soit pas officiellement considéré comme un prédateur, pose de plus en plus de problèmes sur certains territoires. Jeunes Agriculteurs alerte les Pouvoirs Publics sur cette problématique émergeante et milite pour la mise en place rapide du plan de gestion de la population promis par Emmanuel Macron.

Puisque l'ICHN reste une compensation financière venant corriger les différences de revenus qui perdurent entre les exploitations situées en zones défavorisées et celle du reste du territoire, et même si nous continuerons à travailler à son maintien et à un ciblage plus précis de cette aide, Jeunes Agriculteurs devra également se pencher sur les questions assurantielles et de développement des filières de montagne. Nous nous battons aujourd'hui pour le maintien de l'activité agricole dans les zones soumises à handicaps, il faudra, demain, la développer. Il en va de même pour les zones intermédiaires, le travail mené au cours de l'année a posé les premiers jalons de la réflexion autour de ces territoires, il devra se poursuivre rapidement.

Signes de qualité



Contexte

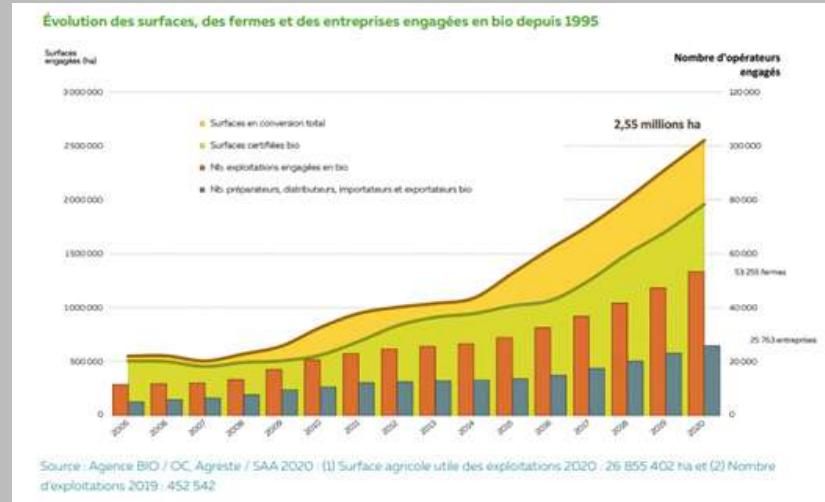
Agriculture Biologique

Le marché de l'agriculture biologique continue de s'intensifier, à l'échelle nationale comme européenne. Dans un contexte d'exigences sociétales fortes en matière de santé et d'environnement, son cahier des charges, le plus strict en matière de contrôle, en fait un signe de qualité très plébiscité par les consommateurs. En 2020, 79 018 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique. Parmi ces opérateurs, 53 255 producteurs soit +13% par rapport à 2019, portant la part des exploitations françaises engagées dans le bio à un peu plus de 12%.

Les surfaces agricoles engagées en bio sont estimées à 2,55 millions d'hectares en 2020, soit une croissance d'environ 13 % en un an. Ainsi, 9,5 % de la surface agricole utile des exploitations seraient conduits selon le mode de production biologique.

Enfin, la demande est toujours plus importante de la part des consommateurs, le marché alimentaire bio est passé de 11,9 milliards d'euros en 2019 à 13,2 milliards d'euros en 2020.

On observe cependant ces derniers mois un déséquilibre entre production et consommation, des nombreux produits bio ne trouvent pas preneur et doivent être déclassés.



Haute Valeur Environnementale :

La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin clairement exprimé dans les travaux du Grenelle de l'environnement de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Il existe trois niveaux de certification environnementale. Seul le niveau trois est qualifié de « Haute Valeur Environnementale », il est fondé sur des indicateurs de performance qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum.

La Haute Valeur Environnementale, un dispositif récent mais dynamique. Depuis 2012, le nombre d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale est en constante augmentation pour atteindre plus de 19200 exploitations réparties dans toute la France au 1er juillet 2021. Le nombre d'exploitations certifiées de Haute Valeur Environnementale a fortement progressé : entre juillet 2020 et juillet 2021, les effectifs ont plus que doublé, passant de 8 218 à 19 216 exploitations (+ 11 000 exploitations en un an). Au-delà de la filière viticole, précurseur en la matière, les filières de l'arboriculture, du maraîchage, de l'horticulture, de la viande bovine et des grandes cultures se sont clairement engagées dans le dispositif. L'entrée des produits CE2 et HVE dans les 50% de produits de qualité obligatoire dans la RHD, introduits la loi EGALim, n'est pas étrangère à cet essor.

Notre action

Structuration des filières bio, un développement de l'agriculture biologique cohérent

Alors que la dynamique de conversion en bio est bonne, on observe que la demande ne suit pas et que de nombreux produits se retrouvent déclassés pour être écoulés. Jeunes Agriculteurs le martèle depuis plusieurs années, la stratégie de développement du bio doit demeurer pragmatique et répondre à la demande des consommateurs tout en garantissant une rémunération juste aux agriculteurs. De la même manière, nous jugeons irresponsable de promouvoir l'installation de jeunes agriculteurs dans des filières bio déjà saturées, sans contractualisation, qui ne trouvent pas de débouché à leurs produits : pour une installation réussie, le projet d'être en cohérence avec les réalités de la filière et de la demande. Nous portons auprès des pouvoirs publics un message simple et de bon sens : une écoute vigilante et réactive du marché, une application des EGALIM dans l'agriculture biologique, le développement d'une agriculture biologique performante techniquement en investissant dans la R&D, l'accompagnement aux changements de pratiques et une mise en œuvre souple de la réglementation et adaptée aux contraintes des agriculteurs.

Haute Valeur Environnementale

Jeunes Agriculteurs considère que la certification Haute Valeur Environnementale peut être une voie de valorisation pour les producteurs français. Il est important pour nous d'accompagner les agriculteurs français dans la transition au travers de démarches de progrès reposant sur des indicateurs scientifiques robustes. Cet accompagnement nécessite néanmoins une réelle valorisation des productions pour permettre aux agriculteurs d'être rémunérés à la hauteur des efforts engagés. Pour ce faire, il ne faudra pas omettre de communiquer auprès des consommateurs pour faire valoir les produits certifiés HVE. Il faudra également développer la certification afin que chaque exploitant ait l'opportunité de s'engager. C'est pourquoi Jeunes Agriculteurs demande que la certification environnementale soit effectivement étendue à l'ensemble des filières, notamment à celles d'élevage. En effet, elle ne répond pas à l'heure actuelle à son objectif de reconnaissance et de valorisation des bonnes pratiques sur ces filières. Jeunes Agriculteurs souhaite également que la reconnaissance partielle et la certification de groupe soient consolidées. Ce sont des outils intéressants pour les exploitations et pour la massification de la démarche, il sera dommage de s'en priver.

Toujours dans cet esprit de développement d'une certification ambitieuse, cohérente et répondant à un objectif environnemental, Jeunes Agriculteurs demande que le nouveau calcul des IFT de référence soit revu car il risque d'imacter fortement les exploitations, notamment viticoles. En effet, la prise en compte dans ce calcul des exploitations en agriculture biologique fait chuter l'IFT de référence dans les bassins où l'agriculture biologique est très présente, pénalisant fortement les exploitations conventionnelles qui ont l'envie d'améliorer leurs pratiques. En effet, certaines devront se passer totalement d'herbicide pour obtenir la certification HVE et au final feront le choix de ne pas se lancer dans cette démarche. Ceci ne concourra pas, selon Jeunes Agriculteurs, au développement de la certification.

Perspectives

Jeunes Agriculteurs doit continuer à travailler les questions du nouveau règlement européen relatif au bio afin de ne pas léser les agriculteurs engagés qui répondent à une demande sociétale forte. De la même manière, nous considérons qu'il est important de communiquer sur les pratiques biologiques françaises et de diriger les consommateurs vers un approvisionnement plus local. Interdire la production de légumes bio sous serres en hiver était sensé et préserve l'image de qualité de l'agriculture biologique française : voir les marchés inondés des mêmes produits venant de l'étranger à ces périodes est une aberration et JA continue de demander que ce soit interdit.

Jeunes Agriculteurs suit également l'étude menée par la Commission Européenne concernant l'harmonisation de la définition des effluents d'élevages industriels au niveau européen. La première phase de cette étude consistait en l'analyse des définitions existantes dans les différents Etats membres. Ensuite, une définition sera retenue. A noter que le terme « industriel » pourrait être retiré du règlement et remplacé par une autre formulation qui pourrait donc modifier la définition française trouvée en 2020. Jeunes Agriculteurs se mobilisera si nécessaire.

Concernant la certification Haute Valeur Environnementale, nous travaillons à son essor et à sa promotion auprès du grand public en lien avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Jeunes Agriculteurs sera là pour s'assurer d'une rémunération des producteurs à hauteur des efforts fournis et de leur investissement. Une réflexion concernant la voie B de la certification devra également être entamée, celle-ci peut être remise en cause et Jeunes Agriculteurs devra se positionner sur le sujet.

De plus, Jeunes Agriculteurs considère que tous ces travaux sont à mener parallèlement à une clarification des labels de traçabilité des produits, au sein desquels le consommateur se retrouve perdu à l'heure actuelle. Jeunes Agriculteurs doit pouvoir s'imposer comme un acteur incontournable sur ces différents sujets, garant d'une vision ouverte et pragmatique.

Terres innovantes

Terres innovantes

Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Contexte

Le syndicat Jeunes Agriculteurs a lancé à l'occasion du Salon International de l'Agriculture de 2016, le fonds de dotation, Terres Innovantes. Celui-ci a pour objectif de resserrer les liens entre les agriculteurs et la société en concevant et en mettant en œuvre des projets de communication, de sensibilisation, d'information et de soutien à l'innovation, qui visent à faire évoluer la perception du grand public vis-à-vis du monde agricole et des agriculteurs.

En plus des actions menées au niveau national, Terres Innovantes a également vocation à appuyer, conseiller et assister l'ensemble du réseau Jeunes Agriculteurs dans la recherche de partenariats nécessaires au financement de leurs initiatives d'intérêt général.

Notre action

Le concours Graines d'Agriculteurs

La crise sanitaire du Covid-19 a renforcé la relation entre les agriculteurs et les consommateurs. De leur côté, les jeunes agriculteurs ont également multiplié les actions de solidarité et d'entraide envers les personnes dans le besoin et/ou isolées. L'agriculture semble être aussi, entre autres, le ciment de la société d'où le choix justifié de la thématique « Solidarité et entraide » pour la 11ème édition du concours Graines d'Agriculteurs.

Les finalistes et les lauréats de l'édition 2021 ont été récompensés et ont pu échanger avec les partenaires et le Président de la République lors d'une cérémonie de remise des prix qui a eu lieu lors de l'évènement Terres de Jim le 10 septembre 2021 à Corbières dans les Alpes de Haute-Provence.

En 2022, la 12ème édition du concours est la préservation des ressources naturelles sur quatre volets : la gestion de l'eau, la gestion de l'air, la gestion des sols et la gestion de la biodiversité. Le concours a été officiellement lancé le jeudi 3 mars 2022 au Salon International de l'Agriculture en présence du Ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie.

Cette édition met en avant et récompensera des agriculteurs et agricultrices installés entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2020 qui ont lancé un projet innovant visant à préserver les ressources naturelles dans une optique d'exploitation agricole économiquement viable pouvant favoriser la lutte contre le dérèglement climatique.



La saison 2 de la web-série « Et En Vrai ? »

Après la première saison de « Et En Vrai ? » réalisée et diffusée en 2019 et qui a été visionnée près de 180 000 fois, la saison 2 a été lancée en novembre 2021 avec le portrait de Gabriel Beaulieu, céréalier et maraîcher dans le Loiret qui est engagé auprès de plusieurs associations du monde agricole.

Par des épisodes plus longs et développés, cette deuxième saison montre qu'au-delà de produire pour nourrir, les agriculteurs, les jeunes en particuliers, rendent de nombreux services à la communauté, qu'ils sont engagés et qu'ils mettent en place ou participent activement à des initiatives pour resserrer les liens avec la société.

Le Livre blanc sur l'innovation en agriculture

En collaboration avec ses mécènes fondateurs (RAGT, Nestlé France, Total Energies, Crédit Agricole et Carrefour), Terres Innovantes a initié la réflexion autour d'un livre blanc sur l'innovation en agriculture. Ce document reflète leur vision commune de l'innovation et intègre une dimension prospective des enjeux en question.

Lors du Salon International de l'Agriculture 2022, une présentation du Livre Blanc a été faite au stand de l'INRAe avec la participation des entreprises mécènes des Terres Innovantes et des dirigeants de l'INRAe, de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture de France et de Co-farming.

Diner de gala de Terres Innovantes

Afin de créer un moment convivial avec les mécènes fondateurs du fonds de dotation, Terres Innovantes a proposé un dîner afin de resserrer les liens entre les équipes et les entreprises mécènes et en même temps valoriser nos actions et projets.

Le dîner de gala a eu lieu le 24 novembre 2021 au Rooftop Grenelle à Paris en présence des entreprises mécènes et des membres du Conseil d'administration de Terres Innovantes et de Jeunes Agriculteurs.

Terres Innovantes s'engage auprès de :

L'initiative Sols Vivants

Depuis 2018, Terres Innovantes soutient cette initiative aux côtés d'autres partenaires et s'est engagé à maintenir ce soutien pour l'année 2021. L'engagement du fonds dans Sols Vivants répond à la mission de soutenir l'innovation en agriculture. Le mouvement Sols vivants a été créé par l'ONG EarthWorm et a pour objectif d'accompagner des agriculteurs sur le territoire du Santerre pour expérimenter, favoriser et recenser des pratiques vertueuses pour les sols et pour la gestion des exploitations. Cette initiative ambitionne de mettre en place une méthodologie scientifique pour permettre la rémunération des services écosystémiques rendus par les agriculteurs en s'appuyant sur des données satellite.

Make IT Agri

Terres Innovantes continue à soutenir le concours Make IT Agri pour la troisième année consécutive. L'objectif de ce concours créé par la Fondation Avril est de sensibiliser les étudiants futurs ingénieurs à l'innovation pour aider à la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, les partenaires de Make IT Agri ont lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès du réseau de Jeunes Agriculteurs. L'objectif étant d'identifier les besoins actuels des agriculteurs afin d'initier des projets pour la saison 5 du concours.

Perspectives

Les Toqués de l'agriculture

Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19 et suite aux mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement pour endiguer la propagation du virus, le maintien de l'évènement les Toqués de l'Agriculture n'était plus envisageable pour l'année 2021. Après plusieurs reports les années 2020 et 2021, les Toqués de l'Agriculture aura finalement lieu les 29, 30 avril et 1er mai 2022 au parvis de l'hôtel de ville à Paris. La communication autour de cet évènement a été lancée en février 2022.

Réflexion autour de la nouvelle stratégie de Terres Innovantes

L'année 2022 sera marquée par le bilan de la stratégie 2020-2022 et la réflexion autour de la stratégie à moyen et long terme.

Affaires publiques



Contexte

La période traitée dans ce rapport d'activités couvre la fin de la législature parlementaire et une partie de l'élection présidentielle de 2022 jusqu'au Grand Oral agricole du 30 mars.

Les négociations pour la Pac touchant à leur fin il s'agissait de défendre les intérêts des Jeunes Agriculteurs à l'occasion d'ultimes textes à adopter et de valoriser nos propositions pour le renouvellement des générations dans le cadre du débat public pour cette année électorale décisive.

Notre action

Loi climat et résilience : améliorer la loi pour l'adapter à nos contraintes

Adoptée puis signée par le président de la République durant l'été, la loi traduisant une partie des propositions issues de la Convention Citoyenne pour le Climat a suscité une implication des équipes et du réseau de Jeunes Agriculteurs dès le début de l'année 2021.

Jeunes Agriculteurs s'est associé à ses partenaires du monde agricole pour formuler des propositions pour la réussite et l'amélioration de ce projet de loi en faveur d'une transition agroécologique respectueuse de ceux qui la font via une tribune commune dans la presse et de propositions concrètes par article du texte.

Jeunes Agriculteurs a été fortement impliqué sur certaines mesures, notamment celles liées aux jeunes, à l'artificialisation des sols, à la gestion de l'eau ou aux engrains azotés.

Elections régionales et départementales : la défense des jeunes à tous les échelons

Le réseau Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour les élections régionales et départementales désormais au double échelon, avec des enjeux prégnants nous concernant sur la ruralité et l'installation.

Une stratégie basée sur trois grands piliers : un manifeste national déclinable en local, des grands débats en régions sous forme de tables-rondes avec les candidats, une mobilisation en interne pour fournir les outils indispensables à ce plan d'action.

Loi sur le foncier : pour un contrôle du marché des parts de sociétés

Suite à un constat fait par les organisations agricoles en octobre 2020 sur l'usage croissant de dérives sociétaires, nous avions appelé à une refonte du contrôle des structures. Cette demande s'est adaptée au calendrier législatif par une proposition de loi de Jean-Bernard Sempastous se concentrant sur une proposition de dispositif d'agrément par le préfet des opérations sociétaires, après instruction par les SAFER.

Fortement engagé dans la construction de ce dispositif, Jeunes Agriculteurs s'est félicité de l'accord trouvé en Commission Mixte Paritaire le 2 décembre avec ses alliés.

Loi sur la gestion des risques climatiques : plus de résilience pour assurer l'avenir

Jeunes Agriculteurs s'est impliqué dès l'origine des travaux dirigés par Frédéric Descrozaille portant sur une refonte du système de gestion des risques climatiques en agriculture. Avec nos partenaires, nous avons obtenu des engagements du président de la République lors de l'annonce officielle du dispositif à l'occasion des Terres de Jim, le 10 septembre 2021.

Fort de ce chemin parcouru, et de propositions très abouties en amont issues du rapport d'orientation de 2017, Jeunes Agriculteurs a accompagné le travail des parlementaires et du Gouvernement jusqu'au bout. Le système adopté infine correspond à nos préconisations : équilibré, ambitieux et incitatif. Notamment envers les jeunes installés par la capacité à moduler les aides à l'installation en cas de souscription d'un contrat d'assurance récoltes ou de réalisation d'un diagnostic de gestion des risques.

Présidentielle 2022 : le renouvellement des générations dans les programmes

Dès 2021, Jeunes Agriculteurs a expertisé des propositions précises et claires afin de les mettre à disposition des équipes des candidats à l'élection présidentielle de 2022. Plusieurs auditions avec ces derniers ont été organisées pour les nourrir en chiffres et argumentaires en faveur de mesures favorisant la promotion des métiers, l'installation, la formation, la transmission et l'accès au foncier agricole en 5 axes :

1. Promouvoir nos métiers auprès des publics cibles
2. Miser sur une formation professionnelle et technique de qualité
3. Faciliter l'installation et la reprise de fermes par un point d'entrée unique
4. Accompagner les transmissions d'exploitations
5. Préserver les terres agricoles et en faciliter l'accès pour les porteurs de projet

Un manifeste plus complet en 9 axes a ensuite été publié en janvier 2022 et remis aux candidats en mains-propres, en particulier lors du Salon de l'Agriculture. A cette occasion, six d'entre eux sont venus signer notre charte murale, s'engageant sur nos grands leviers.

A l'issue de la présentation des programmes, la grande majorité des candidats proposait des mesures de plus ou moins grande ampleur pour favoriser le renouvellement des générations par l'installation et la transmission.



Jeunes Agriculteurs a également été associé à l'organisation du Grand Oral Agricole avec le Conseil de l'Agriculture Française réunissant plusieurs des candidats majeurs pour présenter et questionner leur programme.

Perspectives

Jeunes Agriculteurs continuera à défendre les intérêts du métier dans les projets et propositions de loi à venir, en particulier sur le foncier mais aussi sur les sujets économiques (révision des EGAlim, etc.) et sur la prochaine programmation de la politique agricole commune.

Innovation



Contexte

Face à des forts enjeux démographiques, sociaux, économiques et environnementaux, l'agriculture doit répondre au défi actuel de nourrir la planète durablement. Dans ce contexte, comment orienter l'agriculture vers des systèmes qui produisent en quantité et en qualité, qui préservent les écosystèmes, qui permettent la création d'emplois et de revenu ? Les systèmes agricoles ont l'objectif d'être multi-performants, tout en restant diversifiés.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs, JA pense que l'innovation a un rôle essentiel à jouer : c'est un levier majeur pour accompagner l'agriculture et les agriculteurs dans les défis de demain, sous réserve qu'elle soit adaptée et adaptable aux particularités et aux contextes des exploitations agricoles ancrées sur les territoires. A toutes les échelles, les innovations doivent être intégrées et prises en compte si elles permettent de répondre à ces enjeux. La résilience, et donc la durabilité, de nos exploitations agricoles passent par une prise en main efficiente de l'innovation. Elle se doit d'être au service de l'humain, en se construisant dans l'intérêt des hommes et des femmes de l'agriculture.

Notre action

Réflexions autour de notre vision de l'innovation

La multitude d'innovations et de pratiques innovantes qui sont présentées dans le monde agricole portent parfois à confusion. De façon à se positionner de façon lisible et cohérente sur ce sujet, JA considère qu'il faut établir avec précision une base de réflexion pour orienter l'innovation vers un avenir structurant pour l'agriculture. JA construit cette réflexion en parallèle avec le travail effectué au sein du fonds de dotation Terres Innovantes : dans ses objectifs, Terres Innovantes souhaite contribuer à la mise en place d'une agriculture d'avenir, une agriculture valorisée à la juste mesure de ce qu'elle apporte et apportera à la société française. Pour ce faire, en collaboration avec les mécènes fondateurs, Terres Innovantes a conçu un livre blanc sur l'innovation, à destination d'un public large et qui a été présenté au cours d'un lancement au Salon de l'Agriculture 2022.

Numérique : structurer son rôle dans le monde agricole

Protection des données agricoles : charte d'usage des données et label Data-Agri



La quantité de données produite sur les exploitations agricoles, avec la numérisation croissante de l'information, a poussé la FNSEA et JA à s'interroger sur la propriété, l'usage et le partage des données ainsi que la création de valeurs qui émerge de cette nouvelle économie. Ayant pour objectif de sensibiliser et d'aider les agriculteurs à s'emparer des technologies issues du numérique, la démarche **Data-agri** est portée par l'association ENUMA. Une charte éthique sur l'usage des données agricoles est ainsi née afin de protéger l'agriculteur et de lui « redonner » le contrôle sur les données issues de son exploitation. Le label Data-agri distingue alors les entreprises qui collectent des données agricoles et qui respectent l'ensemble des principes définis au sein de la charte.

Usage des données agricoles : assurer une stratégie française

Pour aller plus loin, le monde agricole a pris conscience des enjeux primordiaux associés au numérique dans l'agriculture. De nombreux projets se développent autour de la structuration du monde numérique et de son usage. L'agriculture française souhaite construire une vision cohérente et globale afin de favoriser l'accès et l'usage des données agricoles. JA participe aux réflexions sur ces sujets avec l'ensemble des acteurs du monde agricole : JA a ainsi adhéré à l'association NumAgri, dans un objectif de valoriser les données agricoles produites. JA doit à l'avenir continuer son travail en développant aussi une réflexion plus interne sur ces thématiques.

Transition et valorisation des pratiques agricoles

Dans un contexte actuel où les pratiques agricoles sont souvent questionnées, JA estime que l'agronomie est au cœur de la multi-performance des exploitations agricoles. En appui, le déploiement de la robotique et des outils d'aide à la décision doit soutenir les agriculteurs sur leurs exploitations : il est ainsi important de développer et d'intégrer ces outils comme leviers au service de la performance sociale et économique de l'agriculture.

Pour répondre aux défis environnementaux, de nombreuses démarches innovantes cherchent à apporter de la valeur aux producteurs pour leurs pratiques et ce qu'elles apportent : cette année encore, JA s'est mis en relation avec différentes organisations pour chercher à s'impliquer dans ces démarches de transition. JA a cherché à se positionner sur l'enjeu des sols, en considérant que les sols sont une composante vivante essentielle de notre agriculture et que les sols vivants agissent comme un véritable réservoir de carbone et de biodiversité. JA participe ainsi aux comités scientifique et stratégique de « l'initiative Sols Vivants », portée par l'ONG Earthworm.

La réflexion sur le potentiel des sols agricoles, en lien avec la valorisation des pratiques agricoles, s'axe aujourd'hui aussi autour du carbone. Le label bas-carbone met notamment en place un cadre offrant des perspectives de financement à des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de stockage de carbone.

L'enjeu est de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs, en commençant par les jeunes, de valoriser toutes pratiques bénéfiques au climat. JA a ainsi rejoint le conseil d'administration de France Carbon Agri Association et participe activement au travail de restructuration de cette organisation en structure commerciale. JA travaille activement au côté des acteurs du monde agricole pour structurer ces démarches innovantes autour du carbone en agriculture.

Plan de relance : Bons Diagnostic Carbone

Avec le constat que l'accompagnement technique est essentiel pour la réussite des projets innovants, JA a proposé, dans le plan de relance, la mise en œuvre de diagnostics carbonés dans les exploitations agricoles des jeunes agriculteurs, financés à 90%. Une enveloppe de 10 millions d'euros a été mobilisée pour cette mesure.

Programme National de Développement Agricole et Rural 2021 - 2027 : objectifs et modalités

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) a pour but d'orienter l'agriculture française par la mise en œuvre d'actions qui confortent le développement de systèmes de production performants. Il s'est construit sur la volonté de la profession agricole de contribuer à un développement agricole réfléchi, partagé et durable au bénéfice de tous les agriculteurs. Nous tenons aujourd'hui à réaffirmer notre volonté de poursuivre dans cette voie en étant attentif au déploiement du PNDAR 2021 – 2027 : il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans les transitions complexes futures : ce défi passe par la constitution d'un système de R&D agricole performant, privilégiant l'approche systémique des situations. JA travaille pour que ces ambitions figurent dans le futur PNDAR. Afin d'être pleinement performant, les questions autour de son budget doivent être traitées de façon pérenne pour la mise en œuvre d'un programme efficient.

Perspectives

JA continuera à travailler de manière transversale sur l'innovation : si JA n'a pas pour but de se positionner sur tous les sujets et outils innovants, l'accompagnement de l'innovation en agriculture sont essentiels pour le développement d'une agriculture durable.

L'innovation doit à la fois permettre de développer des systèmes de production performants, de créer une meilleure valeur ajoutée pour les agriculteurs, d'orienter les pratiques pour répondre aux défis environnementaux et de réfléchir plus durablement l'aménagement du territoire.

JAMAG

Le magazine des jeunes agriculteurs

Contexte

Le JA mag souhaite continuer de répondre aux besoins et attentes de ses lecteurs en renforçant son offre bimédia (papier et numérique) tout en développant sa notoriété, via notamment sa présence sur les réseaux sociaux.



Notre action

Deux supports plutôt qu'un :

Le site internet du JA Mag, www.jamag.fr, matérialise une demande forte exprimée par le réseau Jeunes Agriculteurs, celle de gagner davantage en réactivité vis-à-vis de l'actualité. Lancé en février 2020, le site connaît une attractivité croissante notable, rythmé par les publications et les épisodes « thématiques » type #Paroles de jeunes éleveurs, #témoignage de récolte etc. Les publications en lien avec les événements JA (Congrès, Terres de Jim, session RGA et Université d'Hiver) permettent également de booster le trafic.

A screenshot of the JA Mag website homepage. The header features the JA MAG logo and navigation links for "S'abonner", "Facebook", "Twitter", "YouTube", "Instagram", "Do m'abonne au JA Mag", "Rechercher", and "Mon compte". Below the header, there are several menu tabs: "Échos des campagnes" (highlighted in red), "Actus", "Installation", "Filières", "Innovations", "Politique et société", "Économie", and "Sur le terrain". A main article titled "FRANCE Engagement des agricultrices au sein des OPA : des freins persistent" is displayed, featuring a photo of a woman in a field. The sidebar on the left shows a "FRANCE" section with the same article title and a small note about the International Day of Women in Agriculture.

en réfléchissant à diversifier les formats et en continuant de proposer des thématiques originales qui intéressent les jeunes du secteur agricole et des territoires. Ces propositions se réalisent toujours en étroite collaboration avec les élus JA qui composent le comité éditorial. Le site internet et le magazine papier doivent être perçus comme deux supports complémentaires.

Le JA mag se fixe le cap de poursuivre le développement numérique de son site internet

En parallèle du site internet, le magazine papier propose des sujets de fond. L'équipe de journalistes du JA mag réalise des dossiers fouillés qui font directement écho à l'actualité agricole.

En 2021, le JA mag a ainsi planché sur les sujets du bien-être animal, du RGA, de la prédatation et de la main-d'œuvre agricole. En parallèle, un numéro a été consacré à l'événement phare du syndicat : le Congrès. Depuis le début de l'année 2022, le JA mag a proposé un numéro sur l'Université d'Hiver et un autre sur la session RGA. Le numéro de mai-juin est dédié au sujet de l'engagement syndical des agriculteurs et de comment arriver à le faire concilier avec la vie personnelle et professionnelle. L'équipe JA mag a la volonté de répondre toujours plus aux attentes des jeunes agriculteurs en abordant des sujets qui les concernent au premier plan.

Un design qui séduit les lecteurs :

La nouvelle maquette du magazine papier rencontre un franc succès chez les lecteurs. Plus aérée avec davantage de place attribuée aux visuels, les exigences formulées par les membres du comité éditorial JA mag ont su trouver un écho efficace auprès de l'agence Z&A, la structure qui a confectionné la nouvelle identité graphique du magazine.



Internalisation de la publicité :

Le JA Mag a opté pour une réinternalisation du volet publicité. Cette décision est active depuis janvier 2022. En plus d'assurer les financements provenant des annonceurs historiques, l'ambition est de développer de nouveaux partenariats en attirant en parallèle de nouveaux annonceurs.

Une présence « réactivée » sur les réseaux sociaux :

A screenshot of the JA MAG social media presence. It shows the Facebook page with 301 publications and 965 subscribers, the Instagram account (@JAMagMédia) with 1288 followers, and the Twitter account (@JA_MAG) with 14,000 followers. Below these are examples of posts from each platform, including images of people, landscapes, and magazine covers.

Le JA mag a pensé et mis en place une stratégie « Réseaux sociaux » élaborée sur plusieurs étapes :

- **étape 1** : réactivation, dès février 2020, de la page Facebook JA mag (+9 000 membres) en relayant et publiant les articles du site internet.

- **étape 2** : réactivation du compte Instagram @JAMagMédia en août 2021. Inactif depuis 4 ans, il est désormais alimenté par la publication d'articles parus dans le magazine, de portraits d'agriculteurs JA, de reportages ou encore le partage de chaque nouvelle une du magazine.

- **étape 3** : création et activation du compte Twitter en mars 2022.

> Ces trois canaux visent à (re)construire et dynamiser la communauté JA mag digitale.

Perspectives

L'offre JA mag a connu de nombreux changements, ces deux dernières années en particulier. Ces évolutions visent un unique but : continuer de proposer des contenus de qualité qui soient adaptés aux nouveaux modes de consommation de l'information. Le pacte entre le JA mag et ses abonnés agriculteur dure depuis 1949, année de naissance du magazine.